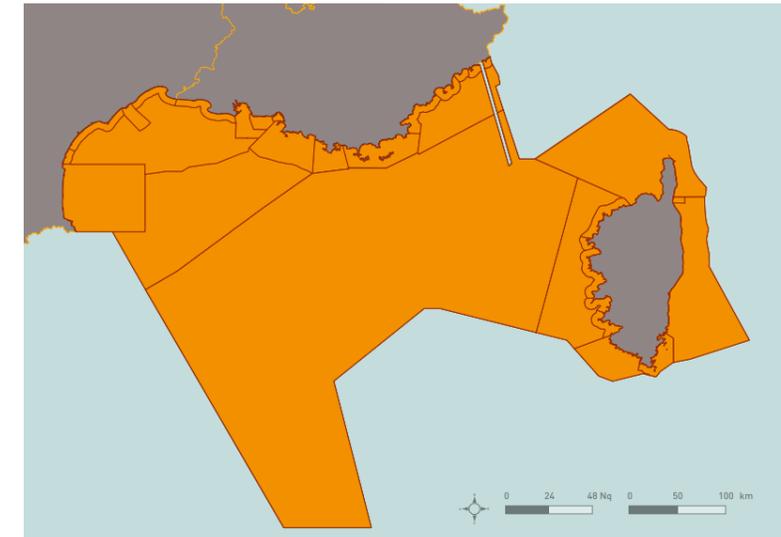


EDUQUER, SENSIBILISER, FORMER

CONCEPTION GRAPHIQUE : AGENCE POLLEN • MARSEILLE



Feuille de route 2022-2027



Carte zone de vocations :
toutes les zones de vocation

Pour Bourdieu, « la cécité aux inégalités sociales condamne et autorise à expliquer toutes les inégalités, particulièrement en matière de réussite scolaire, comme inégalités naturelles, inégalités de dons ». En Méditerranée, les acteurs de la formation, de l'éducation, de la sensibilisation aux enjeux et emplois maritimes s'em-

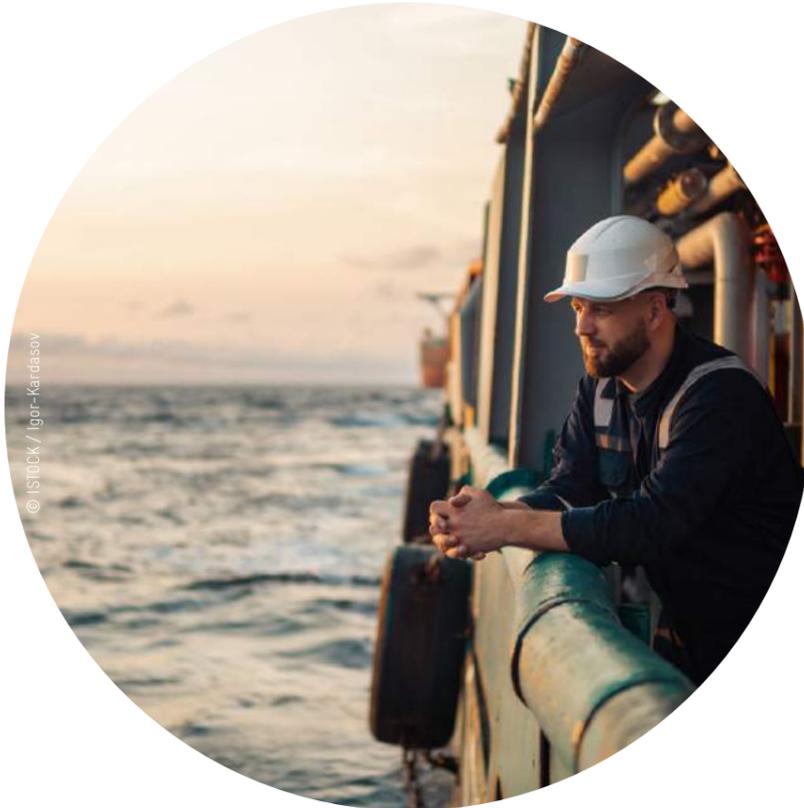
ploient tous les jours à ne pas fermer les yeux : ils créent les conditions d'un accès équitable et diversifié aux métiers du maritime.

Pour les élèves de tout âge, de la formation initiale et continue, ils identifient les métiers en tension, adaptent à ces secteurs qui recrutent

leurs offres de formation, introduisent la formation numérique et les contenus évolutifs, qui garantissent une formation sans cesse actualisée face aux avancées technologiques et numériques. Mais ces initiatives et ces offres de formation sont foisonnantes, les métiers très nombreux et parfois trop segmentés. L'éducation à l'en-



EDUQUER,
SENSIBILISER
FORMER
TOUT AU LONG
DE LA VIE



© ISTOCK / Igor-Kardasov

vironnement connaît parfois les mêmes difficultés. Pour faire passer des messages percutants et adaptés à chacun des publics, les campagnes doivent être pensées et façonnées au travers d'une gouvernance de façade, le cas échéant régionale, qui évite la redondance des messages et la dispersion potentielle des moyens ou l'esoufflement des participants. Les acteurs travaillent évidemment à clarifier cet écosystème, à rassembler les forma-

tions, à regrouper l'offre et la demande pour l'emploi et la formation, à harmoniser les campagnes de sensibilisation et les modalités de l'éducation de chacun à la responsabilité environnementale.

Les lycées professionnels de la mer, les centres des métiers et des qualifications et leurs lieux totems, les réseaux et centres associatifs, les services de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et des sports

sont des acteurs essentiels. Leurs initiatives doivent être soutenues, structurées à l'échelle de la façade, pour être mieux mises en valeur et gagner encore en opérationnalité. Les services de l'État, et notamment ses instances de concertation telles le Conseil maritime de façade et ses commissions spécialisées, le permettront. Tels sont les objectifs des actions du DSF Méditerranée présentées dans ce chapitre.

1 RENDRE LES EMPLOIS PLUS ATTRACTIFS ET FORMER AUX METIERS DE LA MER

Favoriser, structurer, coordonner les actions de promotion, de valorisation et de sensibilisation aux formations et emplois des métiers de la mer, et accompagner les collectivités dans la définition de leurs besoins et le déploiement de leurs offres.

Créer et animer un Observatoire méditerranéen des métiers de la mer

2 ÉDUQUER ET SENSIBILISER TOUS LES USAGERS DE LA MER, DEPUIS LE PLUS JEUNE AGE

Développer le réseau des aires marines éducatives.

- Mettre en place des projets d'éducation à l'environnement marin dans les écoles, collèges et lycées.

Mettre en place des campagnes de sensibilisation coordonnées à l'échelle de la façade adaptées aux différentes catégories d'enjeux et d'utilisateurs de la mer et du littoral

Développer une application intégratrice de la réglementation et des informations liés aux espaces à destination de la navigation de plaisance

EDUQUER SENSIBILISER

RENDRE LES EMPLOIS PLUS
ATTRACTIFS ET FORMER AUX
MÉTIERS DE LA MER



1 Rendre les emplois plus attractifs
et former aux métiers de la mer

DEMAIN AVEC LE DSF MÉDITERRANÉE

SUITE DE CONTENU
COMMUN AVEC L'ACTION
EMP-FOR-MED02

EMP-FOR-MED01

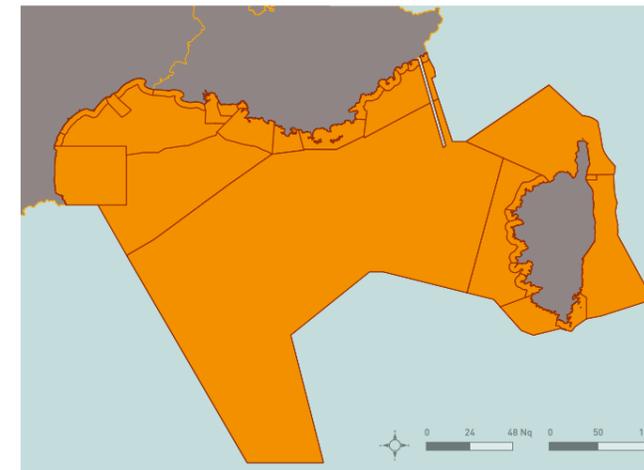
FAVORISER, STRUCTURER, COORDONNER
LES ACTIONS DE PROMOTION, DE VALORISATION
ET DE SENSIBILISATION AUX FORMATIONS ET
EMPLOIS DES MÉTIERS DE LA MER, ET
ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS DANS
LA DÉFINITION DE LEURS BESOINS ET
LE DÉPLOIEMENT DE LEURS OFFRES

Pilotes

DIRM (secrétariat CMF
et CS; service
Emploi-Formation)

Partenaires

Commission
spécialisée «Emploi et
formation aux métiers
de la mer» (cf. arrêté
de composition).



Carte des vocations
Priorités stratégiques
Zones de vocations :
Toutes zones

Contribution au bon état écologique



L'action est transversale et touchera à l'ensemble des objectifs environnementaux sur lesquels les activités économiques maritimes peuvent générer une pression. A l'image des actions de sensibilisation, un impact positif à court et long terme est attendue car les notions de durabilité et de soutenabilité des activités maritimes, impliquant leur respect du milieu, structure ces initiatives. On peut donc attendre un impact positif sur la préservation des espèces vulnérables (notamment réduction des collisions), de l'intégrité des fonds marins, des rejets de déchets et de contaminants dans le milieu. **Amélioration nette attendue à court terme.**

Incidence socio-économique



Ces deux actions ont une incidence très positive à court terme sur l'économie de la mer. Elle structure l'adéquation entre la demande des employeurs maritimes et l'offre de formation, initiale ou continue, donc renforce l'employabilité et l'égalité d'accès aux métiers du maritime. Elle offre une réponse aux métiers en tension et valorise l'ensemble des filières tout en créant, lorsqu'elles sont possibles et pertinentes au vu du secteur économique, des passerelles. Elle contribue enfin au rayonnement des régions méditerranéennes à l'international.

EMP-FORMED01

Favoriser, structurer, coordonner les actions de promotion, de valorisation et de sensibilisation aux formations et emplois des métiers de la mer, et accompagner les collectivités dans la définition de leurs besoins et le déploiement de leurs offres

Façade concernée	MEMN		NAMO		SA		MED	X		
Descripteur du BEE	1-OM 7	1-PC 8	1-MT 9	1-HB 10	1-HP 11	2	3	4	5	6
Thématiques Socio-économiques	EMR	TEE	RLI	PTM	OPT	PM	AQU	GME	INN	SPO
	TOU	SPP	LAM	EMP	FOR	R-I	CON	TSO	SEN	SEC
Zones de la carte des vocations MED	Toutes zones									

Contexte et objet de l'action, en lien avec les résultats de l'analyse de la suffisance

L'attractivité et la qualification des emplois maritimes sont des objectifs de la stratégie de façade Méditerranée. Pour les atteindre, il est nécessaire d'une part d'avoir une connaissance la plus exhaustive et la plus prédictive possible du marché de l'emploi maritime, d'autre part d'avoir la certitude de la bonne adéquation des formations proposées en Méditerranée avec les emplois à pourvoir, ainsi qu'une définition de ce que l'on entend par « métiers de la mer ».

Les initiatives en matières de formation, d'expression de besoin et de prédictions autour du développement local de l'économie bleue sont nombreuses. Tout au long des côtes de la façade méditerranéenne, les lycées professionnels, les centres de formations, les collectivités, les acteurs socio-professionnels et ceux de l'emploi et de l'insertion mènent chacun des actions volontaristes qui permettent à la façade de conserver une dynamique d'emploi forte.

Ces initiatives, parce qu'elles sont locales, gagneront à être connues au sein d'une instance d'échanges et de gouvernance de façade. Cette instance, sous la forme d'une commission spécialisée du Conseil maritime de façade Méditerranée, permettra la mutualisation, la compréhension des complémentarités et synergies possibles, mais aussi l'expression des besoins des acteurs et des collectivités. Elle pourra le cas échéant offrir une réponse au travers des actions dévolues aux services de l'État, notamment au sein de la Direction interrégionale de la Mer Méditerranée, ou par un accompagnement des collectivités dans leurs démarches.

Description des sous-actions

Sous-action 1

Libellé	Créer et animer une instance de gouvernance de façade.
Descriptif synthétique	Une Commission spécialisée du CMF Méditerranée « Emploi et formation des métiers de la Mer » sera créée en 2020. Elle réunira l'ensemble des collectivités et acteurs socio-professionnels maritimes (syndicats ou groupement), les acteurs de la formation maritimes et ceux de l'emploi et de l'insertion. Un arrêté des préfets coordonnateurs précisera sa composition et son mandat.

Sous-action 2

Libellé	A l'échelle de la façade, coordonner les initiatives locales de sensibilisation aux métiers de la mer (information, présentation, valorisation), aux dispositifs existants d'évaluation et de recensement des enveloppes d'emploi et de formation maritimes, aux tendances du marché de l'emploi maritime à l'échelle de la façade, aux besoins en formation de ce secteur. Proposer de nouvelles modalités d'action à une échelle territoriale pertinente.
Descriptif synthétique	<p>Tout au long de son mandat, la CS assurera la diffusion et le partage des informations relatives :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aux initiatives locales de valorisation des métiers de la mer (information, présentation, sensibilisation). - aux dispositifs d'accompagnement (financements et conseils) pour l'emploi et la formation maritimes. <p>aux tendances du marché de l'emploi maritime à l'échelle de la façade, pour affiner l'analyse des besoins de formation dans ce secteur et proposer une carte des formations adaptées aux qualifications recherchées.</p> <p>Elle proposera et permettra :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une analyse quantitative et qualitative sur l'offre de formation professionnelle proposée sur le territoire. - l'expression de nouveaux besoins de qualification, liés à l'évolution des activités et des métiers, pour créer de nouvelles formations ou adapter les référentiels existants. - le partage des connaissances statistiques du marché de l'emploi maritime et de la population active du secteur, synthèse des données disponibles et besoins en données complémentaires.

Sous-action 3

Libellé	A l'échelle de la façade, définir les besoins en acquisition de données et de connaissances statistiques complémentaires sur l'emploi et la formation maritimes, évaluer l'adéquation des offres de formation sur le territoire par rapport aux besoins, exprimer les nouveaux besoins en qualification liés à l'évolution des activités et des métiers. Proposer de nouvelles formations ou l'adaptation des référentiels existants le cas échéant.			
Descriptif synthétique	L'adéquation des formations proposées aux tendances du marché maritime est un point essentiel de la réussite et de la compétitivité des centres de formation et Lycées de Méditerranée. La CS pourra constituer un lieu essentiel de retour d'expérience sur l'employabilité des marins formés en Méditerranée et les évolutions à apporter le cas échéant aux processus de formation.			
	Sous-action 1	Sous-action 2	Sous-action 3	Sous-action 4
Date de début prévisionnel de la sous-action	2022	2022	2022	2022
Date de fin prévisionnelle de la sous-action	2027	2027	2027	2027
Pilote(s)	DIRM (secrétariat CMF et CS ; service Emploi formation)	DIRM (secrétariat CMF et CS ; service Emploi formation)	DIRM (secrétariat CMF et CS ; service Emploi formation)	DIRM (secrétariat CMF et CS ; service Emploi formation)
Partenaire(s) associé(s) (techniques et financiers)	Commission spécialisée « Emploi et formation des métiers de la Mer » (cf arrêté de composition)	Commission spécialisée « Emploi et formation des métiers de la Mer »	Commission spécialisée « Emploi et formation des métiers de la Mer »	Commission spécialisée « Emploi et formation des métiers de la Mer »
Financements potentiels	Pas de financements spécifiques	Pas de financements spécifiques	Pas de financements spécifiques	Pas de financements spécifiques
Action au titre de la DCSMM	Non			

DEMAIN AVEC LE DSF MÉDITERRANÉE

EMP-FOR-MED02

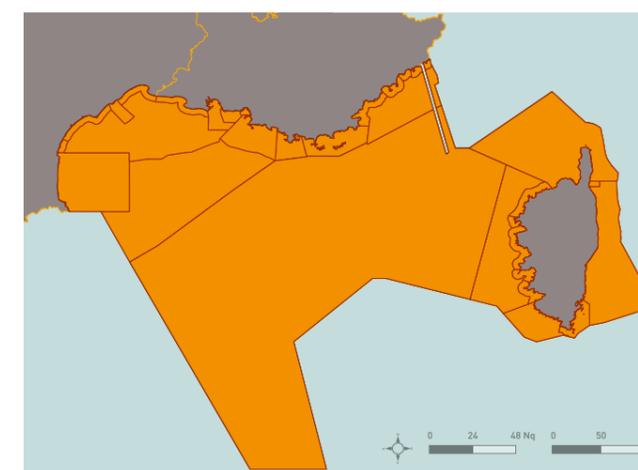
CRÉER ET ANIMER UN OBSERVATOIRE MÉDITERRANÉEN DES MÉTIERS DE LA MER

Pilotes

DIRM (secrétariat CMF
et CS; service
Emploi-Formation)

Partenaires

Commission
spécialisée «Emploi et
formation aux métiers
de la mer» (cf. arrêté
de composition).



Carte des vocations Priorités stratégiques

Zones de vocations :
Toutes zones

► Contribution au bon état écologique



L'action est transversale et touchera à l'ensemble des objectifs environnementaux sur lesquels les activités économiques maritimes peuvent générer une pression. A l'image des actions de sensibilisation, un impact positif à court et long terme est attendue car les notions de durabilité et de soutenabilité des activités maritimes, impliquant leur respect du milieu, structure ces initiatives. On peut donc attendre un impact positif sur la préservation des espèces vulnérables (notamment réduction des collisions), de l'intégrité des fonds marins, des rejets de déchets et de contaminants dans le milieu. **Amélioration nette attendue à court terme.**



Ces deux actions ont une incidence très positive à court terme sur l'économie de la mer. Elle structure l'adéquation entre la demande des employeurs maritimes et l'offre de formation, initiale ou continue, donc renforce l'employabilité et l'égalité d'accès aux métiers du maritime. Elle offre une réponse aux métiers en tension et valorise l'ensemble des filières tout en créant, lorsqu'elles sont possibles et pertinentes au vu du secteur économique, des passerelles. Elle contribue enfin au rayonnement des régions méditerranéennes à l'international.

2022-2027

DEMAIN AVEC LE DSF MÉDITERRANÉE

► Objectifs environnementaux auxquels répond l'action

L'action est transversale.

Elle peut impacter favorablement.w

RA5. Éviter la perturbation physique des herbiers de phanérogames méditerranéens et du coralligène (par les mouillages, la plongée sous-marine de loisir et les engins de pêche de fond). (D01-HB-OE09)

A7. Réduire les perturbations et les pertes physiques des habitats génériques et particuliers liées aux activités et usages maritimes. (D06-OE02)

D1. Limiter le dérangement anthropique des mammifères marins. (D01-MT-OE01).

E6. Limiter le dérangement physique, sonore et lumineux des oiseaux marins au niveau de leurs zones d'habitats fonctionnels. (D01-OM-OE06)

F1. Réduire les rejets à la mer de contaminants d'origine terrestre. (D08-OE07)

G1. Réduire les apports et la présence des déchets d'origine terrestre retrouvés en mer et sur le littoral (D10-OE01).

► Objectifs socio-économiques auxquels répond l'action

Les actions remplissent notamment les objectifs

U1. Favoriser les outils permettant la connexion entre l'offre et la demande d'emplois liés à l'économie maritime et à l'environnement marin.

U2. Développer et consolider les dispositifs de formation au profit des différentes filières et de l'environnement marin.

U3. Valoriser, favoriser et prioriser les savoir-faire (pacte générationnel permettant d'éviter une perte des compétences).

Mais également les objectifs suivants :

M4. Assurer l'attractivité des emplois de la pêche et l'aide à la création d'entreprises, notamment pour les jeunes.

M5. Veiller à l'adéquation d'une offre de formation compatible avec les besoins des socio-professionnels (pratiques innovantes, conduite d'entreprise, diversification d'activités ou réorientation professionnelle, évolutions réglementaires ...), au plus près des bassins d'emplois.

N3. Veiller à l'adéquation d'une offre de formation compatible avec les besoins des socio-professionnels d'emplois (pratiques innovantes, conduite d'entreprise, diversification d'activités, évolutions réglementaires ...), au plus près des bassins d'emplois.

O1. Soutenir la recherche et l'innovation en lien avec les pôles de compétitivité, les pôles régionaux, les établissements publics (indus-

triels et commerciaux, dédiés à la recherche) et les socio-professionnels concernés.

P4. Maintenir et valoriser les métiers des industries nautiques et navales et assurer leur attractivité. **Q1.** Accompagner la plaisance vers un modèle intégrant l'innovation numérique et l'économie collaborative.

V1. Dans le cadre de la transition écologique, énergétique et numérique, soutenir la recherche, l'innovation et l'expérimentation en faveur du développement de l'économie bleue et veiller à diffuser les résultats aux professionnels.

CONTENU COMMUN
AUX ACTIONS
EMP-FOR-MED01 ET
EMP-FOR-MED02

► Politiques publiques complémentaires

Plan Mer de la Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Actions prioritaires

13. Déploiement du Campus des métiers et des qualifications de la mer (Action OIR Economie de la Mer).

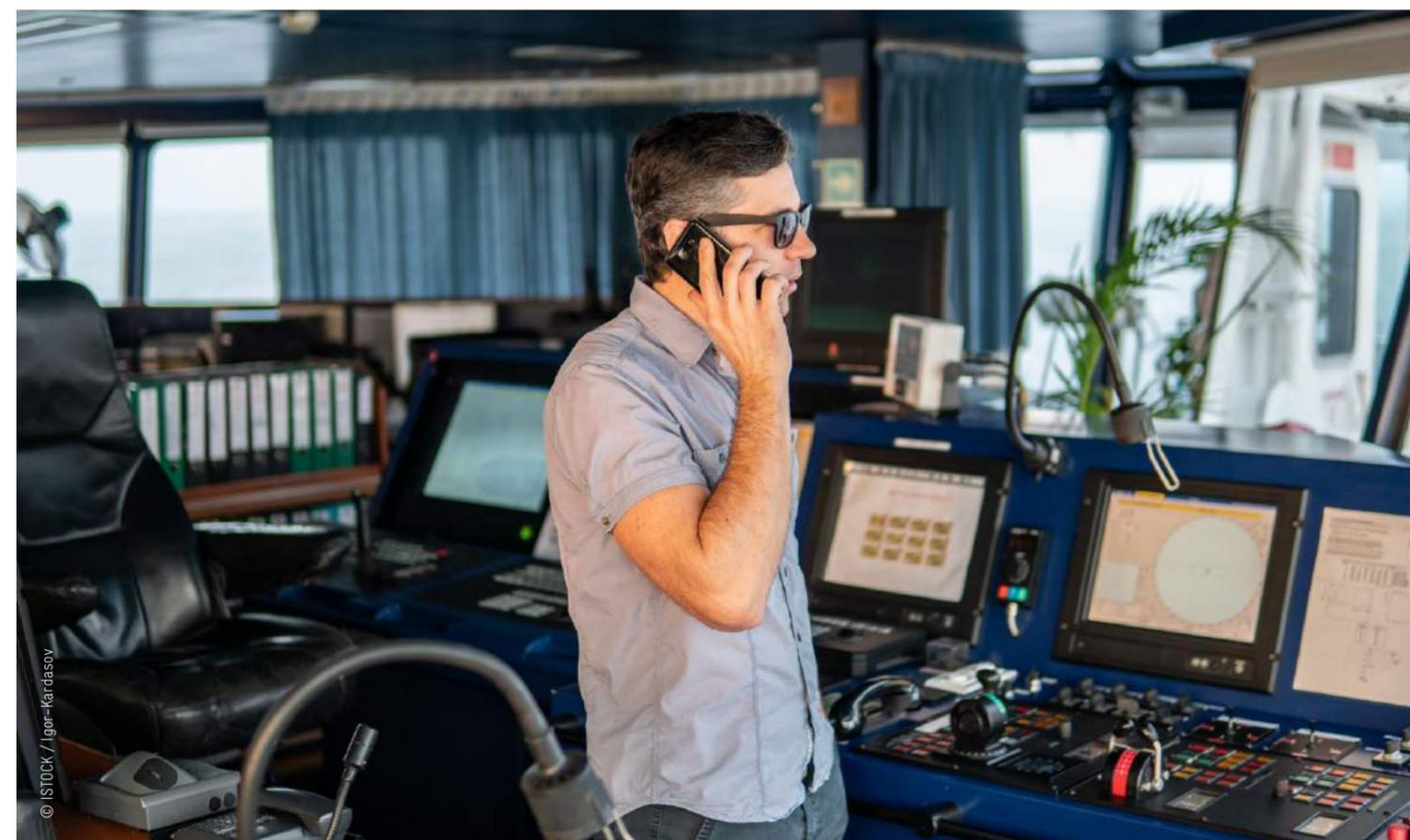
14. Création d'un BTS des métiers de la mer à Marseille.

15. Organisation des Assises des métiers de la mer.

20. Constitution d'une cartographie des formations dispensées en Région basée sur une approche métiers.

21. Mise en œuvre par la Région Sud du marché filières stratégiques (2018-2022) orienté sur les industries aéronautiques et maritimes et l'encadrement des activités sportives et de loisirs.

22. Développement d'actions d'information sur les métiers dans les lycées.



BILAN DES ACTIONS EXISTANTES

« *Un équilibre à trouver entre combler les secteurs en tension et délivrer des formations transversales entre les métiers maritimes* »

L'emploi maritime au sens large comprend les métiers du transport maritime et de la pêche, la construction et la réparation navale, la gestion des infrastructures portuaires, les énergies, la recherche scientifique et les biotechnologies, ainsi que les travaux maritimes. Le secteur représente en France environ 400 000 emplois directs. Sur la façade méditerranéenne, l'emploi maritime est un secteur important qui se caractérise par la prépondérance du secteur touristique littoral, à la fois en termes de chiffre d'affaires (environ 9 milliards d'euros) et en termes d'emploi (estimés à 130 000).

Le Pôle emploi PACA a publié en février 2020 une analyse statistique de la filière maritime en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui permet d'avoir une meilleure connaissance du marché de l'emploi maritime dans cette région et de son potentiel de développement. Il en ressort notamment que 8 familles de métiers (notamment, la construction et la maintenance navale, la pêche et les cultures marines, l'ingénierie maritime) sont de vrais moteurs pour l'emploi dans les territoires littoraux de la région.

CONTENU COMMUN
AUX ACTIONS
EMP-FOR-MED01 ET
EMP-FOR-MED02

→ Un besoin d'animation à l'échelle de la façade Méditerranée :

Le 18 octobre 2019, le Conseil maritime de façade Méditerranée a acté la création d'une commission spécialisée « emploi et formation aux métiers de la mer » avec l'objectif de partager la connaissance du marché du travail maritime et de rendre plus lisible son fonctionnement, d'améliorer l'adéquation entre l'emploi et la formation et d'identifier les obstacles au plein emploi dans le secteur (notamment par l'identification des secteurs en tension).

Cette commission spécialisée s'appuiera sur le réseau d'acteurs performants et innovant dont bénéficie notre façade.

→ Focus sur quelques acteurs majeurs de l'emploi et de la formation aux métiers de la mer en Méditerranée :



Le service Emploi-Formation de la Direction interrégionale de la Mer Méditerranée

Le service «Emploi - Formation maritimes» a pour mission de définir et d'animer la politique générale de formation professionnelle maritime et de développement de l'emploi maritime à l'échelle de la façade Méditerranée.

A ce titre, il assure l'exercice du rôle d'autorité académique de l'enseignement maritime dévolu au directeur interrégional de la mer. Il exerce la tutelle des lycées professionnels maritimes de Sète et de Bastia, délivre les agréments et contrôle les centres de formation professionnelle maritime de Méditerranée, organise enfin les sessions d'examens de formation professionnelle maritime initiale et continue.

Le service emploi-formation est essentiel pour l'information des usagers sur le cadre réglementaire applicable en matière de formation professionnelle maritime. Il assure la délivrance des titres professionnels maritimes, instruit les demandes de validation des acquis de l'expérience des marins professionnels, délivre les visas de reconnaissances des brevets et certificats étrangers, assure le secrétariat de la commission nationale d'évaluation des capitaines communautaires dans sa formation « commerce – plaisance ».

Il peut délivrer des dérogations aux conditions de formation professionnelle, des dérogations aux conditions de moralité et des dispenses de formation professionnelle, souplesse administrative nécessaire pour s'adapter aux contraintes de l'emploi maritime.

Il définit et met en œuvre une politique de contrôle des centres agréés de formation professionnelle maritime. Ce service a en charge la délivrance des titres de formation maritime. Il assure un suivi de l'emploi maritime en Méditerranée, dont il suit l'évolution.

En
SAVOIR



<http://www.dirm.mediterranee.developpement-durable.gouv.fr/la-formation-professionnelle-maritime-en-a2139.html>



Les Lycées professionnels du Ministère de la Mer : le lycée professionnel maritime et aquacole de Bastia



Le Lycée Professionnel Maritime et Aquacole de Bastia, anciennement École d'Apprentissage Maritime (« Scola di marina »), est créé par décret du Secrétaire d'État à la Marine Marchande, Jacques FAGGIANELLI, en 1957. Construit dès 1963, cet établissement scolaire ouvre ses portes en janvier 1966 sur le site des anciennes « Batteries des Turquines », dans la Citadelle. En 1990, il est baptisé Lycée Maritime et Aquacole, avant d'être érigé en Établissement Public Local d'Enseignement (EPL) en 1991.

En 2001, la gestion des lycées maritimes est transférée de « l'Association pour la Gérance des Écoles de formation Maritime et Aquacole » (AGEMA) à la Direction des Affaires



2015 pour toutes ses activités d'enseignement depuis 2014 mais aussi conforme QUALIOP1 et Hyperbarie. De plus, il a la particularité d'héberger dans ses locaux le service de santé des gens de mer, favorisant depuis l'accessibilité du service aux élèves et aux marins tout en économisant les deniers publics.

L'ambition première pour cette rentrée scolaire 2020 – 2021 est de parvenir à mener concomitamment une scolarité complète, des formations répondant aux attentes des professionnels à l'omniprésente contrainte sanitaire. La co-construction du nouveau projet d'établissement a débuté et plusieurs formations nouvelles sont inscrites au schéma prévisionnel élaboré.

A court terme, des démarches sont initiées avec l'état et la collectivité régionale pour acquérir un bateau d'exercices novateur, pour renouveler notre unité de lutte contre l'incendie avec un fort respect environnemental et pour moderniser notre simulateur navigation en l'adaptant aux nouvelles exigences de la réforme professionnelle.

Le Campus des métiers et des qualifications du Canet – Nautisme Maritime et Fluvial

Labellisé en août 2018 par le Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur, porté conjointement par l'Académie de Montpellier et la Région Occitanie, le Campus des Métiers et des Qualifications du nautisme fédère tous les acteurs de la formation professionnelle autour de la filière nautique de plaisance maritime et fluviale. L'établissement support du Nauti Campus est le Lycée des Métiers du Nautisme Rosa Luxemburg de Canet en Roussillon mais le campus regroupe des établissements qui enseignent des compétences nautiques sur toute la région Occitanie. Ce campus est construit comme une réponse aux besoins croissants des métiers de conception, de fabrication et d'utilisation d'embarcations de plaisance, secteur extrêmement dynamique dans la région Occitanie et porteur de nombreux emplois.



SES TROIS PILIERS D'ACTION SONT

LA CRÉATION ET LE MAINTIEN DE LIENS ENTRE ÉCONOMIE, RECHERCHE ET ENSEIGNEMENT

126 ENTREPRISES interrogées sur leurs besoins en formation et recrutement

174 OFFRES D'EMPLOI NON POURVUES répertoriées et mutualisées pour plus de visibilité pour les nouveaux entrants sur le marché de l'emploi du nautisme

3 BUREAUX

L'anticipation des mutations économiques et écologiques :

- Le Nauticampus est très actif dans la gouvernance régionale : il a participé à 7 groupes de travail du Parlement de la Mer, 3 groupes de travail de l'Agence de développement de l'Occitanie (AD'OCC), 5 groupes de travail de la Fédération des industries nautiques (FI.N), 3 groupes de travail de l'Union des villes portuaires d'Occitanie (UVPO)
- il a organisé le Hackathon des ports avec l'UVPO et l'agence AD'OCC
- il a mené 2 enquêtes auprès des professionnels de 2 secteurs en tension (Voilerie et Maintenance)
- il a mis en place 1 diplôme universitaire de gestion portuaire pour former les cadres des ports de plaisance de demain
- il a déployé 5 actions de ramassage des déchets sur le littoral avec le kit « Faisons des MerVeilles »

En SAVOIR +

<https://lyc-luxemburg-canetenroussillon.ac-montpellier.fr/cm-q-nauti-campus>



L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET L'EMPLOYABILITÉ

49

ACTIONS DE PROMOTION de la filière auprès de

650

JEUNES DE LA RÉGION OCCITANIE

conférences de pros-visites d'entreprises-promotion des métiers en collège etc.

12 ÉLÈVES

de 1° MN en ERASMUS+

1

ATELIER DÉLOCALISÉ de maintenance à l'UDSIS

3

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

(FCIL: Bois-Composites et Sellerie Nautique)



CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS Nautisme Occitanie

Lycée Rosa Luxemburg

La Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée



Le Campus des métiers et des qualifications d'excellence Economie de la Mer – Université de Toulon



Le campus des métiers et des qualifications de la mer de l'université de Toulon a développé le projet 4MED, qui a pour objectif d'accompagner le secteur naval dans sa transformation numérique, d'augmenter les qualifications dans le domaine de l'exploitation de la donnée numérique maritime, ainsi que la sûreté des usages numériques dans le domaine maritime. Ce projet vient d'être labellisé programme d'investissement d'avenir (PIA). Le CMQ de Toulon, qui fédère une offre de formation initiale du secondaire au supérieur ainsi qu'une offre de formation continue et en apprentissage, a été labellisé « Campus d'excellence » en mars 2017.

Le Campus des Métiers et des Qualifications Economie de la mer a été créé en 2017 dans le cadre de l'exécution du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles.

Ses équipes ont réalisé une cartographie des formations liées au maritime en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ainsi qu'un état des lieux des 700 formations existantes sur le territoire et son lien avec l'industrie de la mer. Son adhésion au Campus des Industries Navales a également été un acte fort de l'ouverture consolidée du Campus des Métiers et des Qualifications vers l'économie et son réseau national. Il a également appuyé des actions à l'international et accompagné l'implantation d'une école aux métiers de la mer à Dakar, tourné vers la soudure et la chaudronnerie dans un premier temps.

Dans sa mission d'appui à l'innovation pédagogique, il a accompagné la création d'un Brevet de Technicien Supérieur en mécatronique navale, d'une Licence Professionnelle Maintenance Navale à l'Université de Toulon, avec le Pôle des Ecoles Méditerranée et le CFAI, et la création d'un Master Erasmus Mundus en robotique et intelligence artificielle.

En consolidant sa position d'opérateur emploi-formation de l'Opération d'Intérêt Régional « économie de la mer », le Campus a pris toute sa dimension dans son rôle de vecteur de la lisibilité de l'offre de formation. Il a ainsi réalisé un film et une brochure de promotion et obtenu une implication régionale. Il a également renforcé son intervention autour des cibles éloignées de l'emploi et des questions de mixité pédagogique en lien avec les lycées.

S'ouvrir sur de nouveaux secteurs, lever les freins pédagogiques à la formation, favoriser l'égalité d'accès à l'emploi maritime et améliorer le lien école-entreprise sont ses quatre piliers d'action au quotidien. Le Campus sera à la présidence de la nouvelle Commission spécialisée « Emploi et formation des métiers de la Mer » créée par la DIRM au sein de son Conseil maritime de façade.

Présentation succincte et choisie d'un projet d'ampleur

→ Le 4Med Training Campus

Le site de la Seyne sur Mer, centre de formation de la Chambre de Métiers et d'Artisanat régionale est au centre d'un écosystème unique d'entreprises, de centres de formations et de recherche. Ce site sera la base totem du projet, véritable pôle de valorisation des professions du naval : le 4MED Training Campus.

Véritable hub de la thématique navale civile et militaire régionale, au croisement de nombreuses dynamiques, il comportera un plateau de découverte des métiers et des formations, doté d'équipements pédagogiques numériques et virtuels sera mis à disposition des acteurs du projet. Le dialogue de ces différentes parties prenantes participera à l'émergence et au déploiement d'actions fortement connectées à l'environnement local.

Il portera également des actions de sensibilisation et de formation des prescripteurs métiers tels les acteurs des services académiques et régionaux d'information et d'orientation, Pôle emploi ou encore les missions locales. Cette action sera facilitée par la mise à disposition au sein de la base totem d'une permanence de professionnels.

→ Un Navire des métiers, incarnation du Campus des Industries navales (CINAv)

Le Conseil d'Administration du Campus des Industries Navales a acté la reconnaissance du site de l'Université régionale des métiers et de l'artisanat de la Seyne-sur-Mer comme lieu d'incarnation du CINAv sur l'arc méditerranéen. Ainsi, de ce port base du rayonnement des actions maritimes, un certain nombre d'outils pourront « appareiller ». Ce sera notamment le cas d'un exemplaire dédié du navire des métiers du CINAv qui rayonnera dans la région et en Occitanie à partir de ce site. Ce Navire se compose de quatre pôles. Le premier est l'espace « Métiers », qui diffuse des clips vidéos tournés chez des industriels, en particulier des portraits de salariés. Un second espace, baptisé « Découverte », permet de découvrir la richesse et la diversité des métiers de la filière navale, ainsi que les parcours possibles pour atteindre ces métiers. Un troisième pôle pourra accueillir des mini job-datings. Enfin, l'espace « Embarquement » permet de plonger au coeur d'un navire et en découvrir le fonctionnement grâce à la réalité virtuelle.

→ Le projet E-DEAL

Le Campus des Métiers et des Qualifications d'Excellence Economie de la Mer a déposé le projet « electronic-digital environment for apprenticeship and learning » (E-DEAL), piloté avec la Marine nationale et les écoles du réseau de l'UIMM notamment.

Le Projet E-DEAL s'inscrit dans une démarche d'envergure visant à préparer la prochaine génération de simulateurs appliqués à la formation et à l'entraînement. Ces innovations permettront d'envisager des plateaux techniques résilients à l'obsolescence des pratiques professionnelles et des technologies utilisées dans l'industrie navale. Ils seront également combinés à une approche plus individualisée de la pédagogie, en prenant en compte les compétences personnelles de l'apprenant, son cursus professionnel, ses modalités

d'apprentissage les plus efficaces, afin de diminuer le temps de formation, et d'accroître la pertinence des contenus pédagogiques délivrés. Un maximum d'informations seront recueillies et mutualisées, selon différentes modalités de partage et de confidentialité, entre les différentes écoles civiles et militaires de Provence-Alpes-Côte d'Azur.



La Touline

Le campus des métiers et des qualifications de la mer de Créée par des marins il y a plus de 30 ans à Brest, La Touline est reconnue d'utilité publique, certifiée qualité par le Lloyd's Register Quality Assurance (LRQA). L'Association est implantée sur Marseille depuis 2006. Elle a pour vocation de valoriser les métiers de la mer et de favoriser l'emploi dans le secteur maritime (postes embarqués, postes à terre).

Les cinq salariées s'appuient sur leurs connaissances de l'emploi maritime et des formations, sur leur expertise de la réglementation maritime et sur leur réseau de professionnels pour accompagner toute personne souhaitant s'orienter vers les métiers de la mer, embarqués et à terre. Son champ d'action est vaste : Marine marchande, Pêche et cultures marines, Offshore, Nautisme, Plaisance, Yachting, Para-maritime dont l'industrie navale, le portuaire.



CRÉÉ EN 1989

ORGANISME DE FORMATION DEPUIS 2005

Reconnue d'utilité publique en 2010 (décret du 8 juillet).
Certifiée qualité par le Lloyd's depuis 2017

+ de 7673 PERSONNES ACCOMPAGNÉES

+ de 509 ENTREPRISE

dans le réseau de La Touline

+ de 6068 OFFRES D'EMPLOI
dans toutes les filières maritimes

98% DE RÉUSSITE
au titre de l'accompagnement VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

La Touline s'adresse aux jeunes en orientation scolaire, aux jeunes en recherche d'un premier emploi, aux adultes en situation d'emploi ou en reconversion professionnelle ainsi qu'aux adultes éloignés du marché de l'emploi. Reconnue par ses pairs, La Touline est régulièrement conviée pour partager son expertise lors des manifestations et colloques en relation avec ses axes d'intervention : orientation, formation et emploi.

→ **La Touline Jobs : une application unique de recrutement dans le secteur maritime**

La Touline Jobs permet d'optimiser les recherches de candidats qualifiés et disponibles avec une plus grande réactivité et de concordance. La Touline Jobs est le fruit d'un développement informatique de plusieurs mois, c'est une plateforme unique en son genre qui fonctionne sur un modèle de « matching » permettant d'affiner les résultats de rapprochement entre une offre d'emploi et des candidats. L'algorithme au cœur de TOULINE JOBS a été élaboré en intégrant et en corrélant de manière étroite les connaissances réglementaires de l'emploi maritime de La Touline, ses savoir-faire en accompagnement, et ses bases de données candidats et entreprises.

→ **LES OUTILS ORIENTATION & ACCOMPAGNEMENT DE LA TOULINE**

- Un guide-métiers
- Des ExploriMER : info-métiers: intervention de professionnels de la filière mer
- Des FocusMER : une semaine dédiée à la découverte d'une filière maritime avec des rencontres de professionnels et visites d'entreprises ou navires
- Des NAVisites : le public embarque et rencontre avec l'équipage (illustration en document joint)
- Une Exposition Photo « les métiers de la mer »

En savoir plus : <http://www.latouline.com/>



BILAN CHIFFRÉ POUR L'ANTENNE DE MARSEILLE SUR L'ANNÉE 2019

18 ACTIONS DÉCOUVERTE
des métiers de la mer

8 VISITES D'ENTREPRISES
et de navire

7 FORUMS À L'EMPLOI

Soit + de **250 ADULTES SENSIBILISÉS**

Et **5 CLASSES**
de scolaires sensibilisés

152 RENDEZ-VOUS INDIVIDUELS

318 OFFRES D'EMPLOI

217 ACCOMPAGNEMENTS VAE

EMP-FORMED02	Créer et animer un Observatoire méditerranéen des métiers de la mer										
Façade concernée	MEMN		NAMO		SA		MED				X
Descripteur du BEE	1-OM 7	1-PC 8	1-MT 9	1-HB 10	1-HP 11	2	3	4	5	6	
Thématiques Socio-économiques	EMR	TEE	RLI	PTM	OPT	PM	AQU	GME	INN	SPO	
Zones de la carte des vocations MED	TOU	SPP	LAM	EMP	FOR	R-I	CON	TSO	SEN	SEC	
	Toutes zones										

Contexte et objet de l'action, en lien avec les résultats de l'analyse de la suffisance

L'élaboration et la mise en œuvre d'un Observatoire méditerranéen des métiers de la mer fait partie du mandat de la Commission spécialisée « Emploi et formation des métiers de la Mer » du Conseil maritime de façade Méditerranée (voir action EMP-FOR-MED01). Les objectifs de la stratégie de façade Méditerranée en termes d'attractivité et de compétitivité des emplois de l'économie bleue induisent l'importance de disposer d'une vision d'ensemble, sur la façade, des formations et des emplois disponibles, mais aussi des perspectives d'évolution du marché.

La mise en place d'un Observatoire est donc essentielle à la diffusion, la communication et la sensibilisation des publics à ces emplois, et permettra d'accompagner vers leur bonne mise en œuvre les politiques publiques régionales et de la façade. Il permettra de valoriser, de mutualiser et de mettre en perspective à l'échelle de la façade maritime les études et analyses régionales existantes.

Description des sous-actions

Sous-action 1

Libellé	En Commission spécialisée « Emploi et formation des métiers de la mer », préfigurer l'Observatoire méditerranéen des métiers de la Mer.
Descriptif synthétique	La préfiguration, par une étude amont de faisabilité, devra identifier : - le champ d'application, le référentiel : définition de l'enveloppe « Métiers de la mer » - le public cible - le porteur - les modalités d'alimentation - la plateforme et l'ergonomie souhaitées - les données et statistiques pour l'alimenter, les exports voulus - l'interopérabilité

Sous-action 2

Libellé	Mettre en œuvre de manière pérenne l'Observatoire.
Descriptif synthétique	Le déploiement et le portage de l'Observatoire doivent se faire de manière pérenne, au moyen d'un financement et d'un porteur identifiés. L'Observatoire permettra la mise en ligne, à destination de tous, des informations récoltées en Commission spécialisée, en termes de formations disponibles, d'emplois vacants, etc.

	Sous-action 1	Sous-action 2	Sous-action 3	Sous-action 4
Date de début prévisionnel de la sous-action	2022	2022		
Date de fin prévisionnelle de la sous-action	2027	2027		

Pilote(s)	DIRM	DIRM		
Partenaire(s) associé(s) (techniques et financiers)	Commission spécialisée « Emploi et formation des métiers de la Mer » (cf arrêté de composition)	Commission spécialisée « Emploi et formation des métiers de la Mer » (cf arrêté de composition)		
Financements potentiels	Pas de financements spécifiques	Collectivités territoriales : collectivités régionales Etat : CPER, Bop 205		
Action au titre de la DCSMM	Non			

EDUQUER SENSIBILISER

EDUQUER ET SENSIBILISER
TOUS LES USAGERS DE LA MER,
DEPUIS LE PLUS JEUNE ÂGE



2 Eduquer et sensibiliser
tous les usagers de la mer,
depuis le plus jeune âge

DEMAIN AVEC LE DSF MÉDITERRANÉE

AT-02

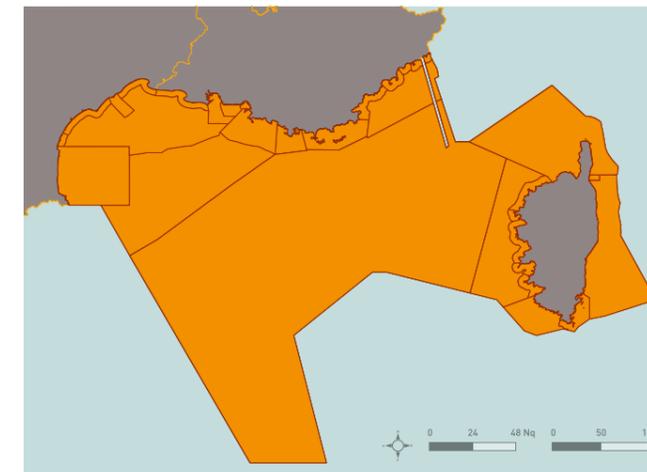
DÉVELOPPER LE RÉSEAU DES AIRES MARINES ÉDUCATIVES

Pilotes

OFB

Partenaires

Services déconcentrés (DIRM, DREAL) et rectorats • Collectivités • Gestionnaires d'AMP (N2000/ PNM...) • associations de protection de l'environnement • tous les référents des AME



*Carte des vocations
Priorités stratégiques*
Zones de vocations :
Toutes zones

Contribution au bon état écologique



L'action est transversale et contribuera nettement à l'amélioration à moyen et long terme du bon état écologique par le dispositif important d'éducation à l'environnement qu'elle promeut et la réduction des pressions et nuisances en zone littorale qu'elle encourage, notamment : rejets de déchets à la mer (D10), respect de l'intégrité des habitats côtiers et littoraux (D01-HB), réduction du dérangement des espèces sensibles sur leurs habitats fonctionnels (D01-OM, D01-MT).



DEMAIN AVEC LE DSF MÉDITERRANÉE

► Objectifs environnementaux auxquels répond l'action

Action transversale sur l'ensemble des objectifs environnementaux, notamment :

A3. Réduire les perturbations physiques liées à la fréquentation humaine sur les habitats rocheux intertidaux, notamment par la pêche à pied. (D01-HB-OE03)

A5. Éviter la perturbation physique des herbiers de phanérogames méditerranéens et du coralligène (par les mouillages, la plongée sous-marine de loisir et les engins de pêche de fond). (D01-HB-OE09)

A7. Réduire les perturbations et les pertes physiques des habitats génériques et particuliers liées aux activités et usages maritimes. (D06-OE02)

C4. Diminuer toutes les pressions qui affectent l'étendue et la condition des zones fonctionnelles halieutiques d'importance (ZFHi*) identifiées (dont frayères, nourriceries, voies de migration), essentielles à la réalisation du cycle de vie des poissons, céphalopodes et crustacés d'intérêt halieutique (D01-PC-OE05).

C8. Adapter les prélèvements par la pêche de loisir de manière à atteindre ou maintenir le bon état des stocks sur la base des meilleures connaissances disponibles. (D03-OE03).

D1. Limiter le dérangement anthropique des mammifères marins. (D01-MT-OE01).

E4. Réduire la pression exercée par certaines espèces introduites et domestiques sur les sites de reproduction des oiseaux marins. (D01-OM-OE04)

E6. Limiter le dérangement physique, sonore et lumineux des oiseaux marins au niveau de leurs zones d'habitats fonctionnels. (D01-OM-OE06)

F1. Réduire les rejets à la mer de contaminants d'origine terrestre. (D08-OE07)

G1. Réduire les apports et la présence des déchets d'origine terrestre retrouvés en mer et sur le littoral. (D10-OE01).

► Objectif socio-économique auquel répond l'action

U2. Développer et consolider les dispositifs de formation au profit des différentes filières et de l'environnement marin.

BILAN DES ACTIONS EXISTANTES



« *Quand l'éducation à la sensibilité et à la responsabilité environnementales commence dès le plus jeune âge* »



Le réseau des aires marines éducatives :

<http://www.aires-marines.fr/Proteger/Sensibiliser-le-public/Les-aires-marines-educatives>

<https://www.afbiodiversite.fr/fr/leducation-lenvironnement-et-au-developpement-durableeedd>

Le concept d'« aire marine éducative » (AME) est né en 2012, aux Marquises, de l'imagination des enfants de l'école primaire de Vaitahu (Ile de Tahuata).

Une AME est une zone maritime littorale de petite taille qui est gérée de manière participative par les élèves d'une école primaire suivant des principes définis par une charte. Elle constitue un projet pédagogique et écocitoyen de connaissance et de protection du milieu marin par des jeunes publics. La classe est ainsi placée au sein d'une dynamique territoriale faisant appel à l'expertise de l'école et de la

commune concernée, mais aussi d'associations d'utilisateurs ou de protection de l'environnement.

L'objectif est de mettre les écoles au cœur des dispositifs de gestion, de prise de décision et d'actions en faveur de la protection du milieu marin. Il s'agit aussi de renforcer la diffusion des connaissances scientifiques sur le milieu marin et de faire connaître les usages et la culture liés à la mer avec les professionnels.

Le concept d'AME s'appuie sur trois piliers : "connaître, vivre et transmettre la mer", ainsi chaque AME doit mettre en place des actions structurantes pour préparer la bonne gestion de l'espace délimité :

- établissement d'un état écologique de référence de la zone choisie impliquant les enfants en collaboration avec des équipes scientifiques;
- mise en place d'un conseil de la mer des enfants pour discuter des actions à mettre en place incluant au besoin divers acteurs de la mer;
- sorties pédagogiques au sein des zones délimitées et des rencontres avec des professionnels de la mer.



Un label AME a été créé pour reconnaître et mettre en valeur la qualité des projets. Pour obtenir ce label, chaque AME devra mettre en place des actions citoyennes structurantes pour préparer la bonne gestion de l'espace délimité, notamment :

- Identifier une entité (association, services de l'Etat, réserve naturelle, etc.) qui pourra assister l'enseignant dans la mise en place du projet (rôle de référent) ;
- Réaliser un état écologique de référence de la zone choisie impliquant les enfants et des spécialistes ;
- Mettre en place un conseil de la mer des enfants pour discuter des actions futures ;
- Développer des liens avec les élus, les professionnels de la mer et les porteurs de savoirs locaux.



Les enfants des différentes AME pourront communiquer entre eux et avec les gestionnaires d'aires marines protégées déjà en place. A l'issue de cette phase d'expérimentation, l'ensemble des écoles primaires françaises peut entrer dans la dynamique. Certaines conditions préalables sont requises et doivent être obligatoirement remplies, à savoir :

- Être une école ou classe de cycle 3 ;

- Définir une zone aire marine éducative sur le littoral de la commune en charge de votre école ou établissement ;
- Démontrer la possibilité d'un partenariat avec un référent de la sphère de l'éducation à l'environnement qui vous accompagnera sur les aspects de connaissance et découverte du milieu marin et de lien avec les acteurs du territoire.

Lancé en septembre 2016 avec 8 écoles pilotes dont 2 en Méditerranée (Argelès-sur-mer et Bonifacio), le réseau des AME comptait, en 2018, 51 écoles labellisées et compte en 2019 86 AME en métropole et en outre-mer. Au total, 146 écoles AME labellisées ou nouvellement engagées ont fait leur rentrée en septembre 2019. En 2020, ce sont 2 nouveaux projets AME qui se sont inscrits, et 23 AME confirmées.

L'AIRE MARINE ÉDUCATIVE DE PORT- VENDRES

Les 3 classes de CM1-CM2 de l'école primaire mixte Pasteur à Port-Vendres se sont lancés dans une AME en septembre 2018 et ont reçu la labellisation en juin 2019.

Les élèves et leurs enseignantes en partenariat avec Marine, responsable de NOSTRA MAR, ont organisé nombreuses actions répondant aux exigences AME.

Un Conseil de la Mer des Enfants (CME), constitué entre autres de 3 élèves par classe, se réunit 4 fois par an afin de faire le bilan des actions réalisées, de prendre certaines décisions et d'établir le calendrier à venir. La clé du projet est que les élèves sont au coeur de chaque décision. 4 conseils se sont tenus en 2019.

Les objectifs de l'AME ont été actés par les élèves. Ils sont à la fois liés à la connaissance et à la gestion du site ainsi qu'à la communication autour du projet :

- Objectif 1 : mieux connaître notre AME : la nature, la culture maritime et les activités humaines

- Objectif 2 : gérer notre AME, notamment en réduisant les déchets et en rendant la plage accessible à tous
- Objectif 3 : faire connaître notre AME à l'échelle locale et régionale

Chaque objectif est décliné en actions. Une liste de 10 actions a été établie en début d'année par les élèves :

COMMUNICATION

1. Mettre en place des panneaux de présentation de l'AME
2. Mettre en place des panneaux de lutte contre la pollution marine (déchets / animaux marins en danger/ stop déchets)
3. Faire des ateliers éducatifs l'été pour les gens sur la plage

RÉDUCTION DES DÉCHETS

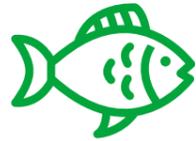
4. Ramasser les déchets sur la plage plus souvent et nettoyer les fonds marins
5. Mettre en place le « zéro déchet » à l'école
6. Ajouter des poubelles vertes et de tri sur la plage
7. Interdire de fumer
8. Interdire les animaux domestiques

AUTRES

9. Rendre la plage accessible pour les handicapés jusqu'à la mer pour qu'ils puissent se baigner
10. Mettre en place un poste de secours

Des actions de connaissances ont été menées en classe et sur site tout au long de l'année. Elles ciblent la faune & flore, le patrimoine culturel maritime et les activités humaines se déroulant sur l'AME et dans l'environnement proche. Par exemple, les 3 classes ont pu profiter de la navigation à la voile et de différents ateliers pédagogiques à bord menés par l'équipe de Terre Marine.

Lors du dernier conseil de juin 2019, en présence du Conseil départemental, du Parc naturel marin du golfe du Lion (PNMGL), de la Direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN), en partenariat avec la mairie de Port-vendres et de Nostra Mar, référent de l'opération, le PNMGL a remis à l'école la récompense officielle : la remise du label AME.



INITIATIVES INNOVANTES

EN 2019

25
AME
EN PACA

11
AME
EN CORSE

3
AME
EN OCCITANIE

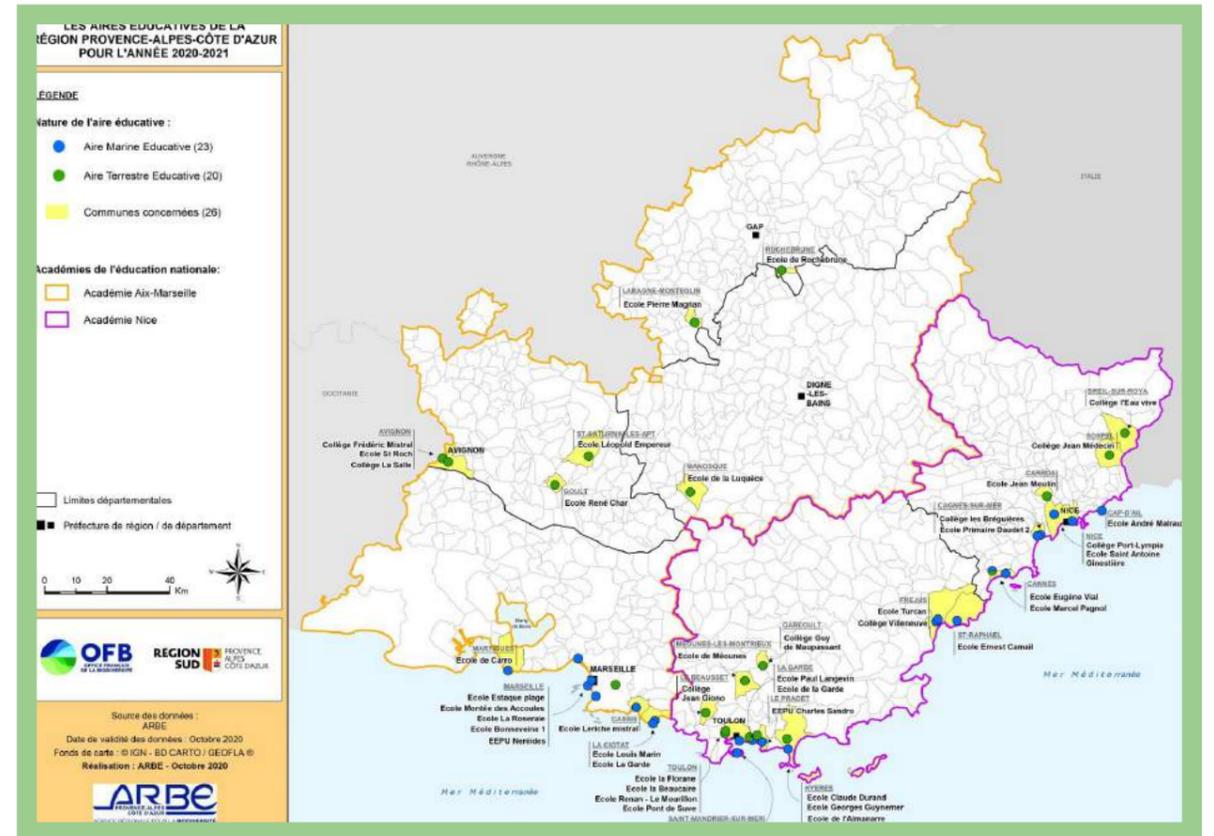
Une organisation régionale pour développer le réseau des AME

En Provence-Alpes-Côte-d'Azur, l'Office Français de la Biodiversité, le Conseil Régional, les Rectorats des Académies d'Aix-Marseille et de Nice et l'Agence Régionale pour la Biodiversité et l'Environnement ont souhaité renforcer le déploiement des Aires éducatives en région. Pour cela, ils ont créé le Groupe Régional des Aires Educatives (GRAE) et proposent une coordination régionale du dispositif dont l'animation est confiée à l'ARPE ARB.

Ce GRAE a pour objectif de relayer la campagne d'inscription nationale aux aires éducatives afin de promouvoir le dispositif à l'échelle régionale dans le but de sensibiliser le jeune public aux enjeux de protection du patrimoine naturel au travers de projets collectifs. Cette mission répond aux ambitions du Plan Climat régional, notamment l'Action 91 : Multiplier les dispositifs de sensibilisation et de prévention à la protection de la nature, de la mer et de la terre.

Cette régionalisation permet de bénéficier d'interlocuteurs locaux et d'un relais local, l'ARPE ARB, qui assure l'animation et l'accompagnement des porteurs de projet tout au long de leur mise en oeuvre, en étroite relation avec les académies qui assureront l'accompagnement pédagogique.

La région Provence-Alpes-Côte D'Azur compte d'ores et déjà 43 AME sur son territoire en 2020.



Façade concernée	MEMN	X	NAMO	X	SA	X	MED	X		
Descripteur du BEE	1-OM	1-PC	1-MT	1-HB	1-HP	2	3	4	5	6
	7	8	9	10	11					
Thématiques Socio-économiques	EMR	TEE	RLI	PTM	OPT	PM	AQU	GME	INN	SPO
	TOU	SPP	LAM	EMP	FOR	R-I	CON	TSO	SEN	SEC
Zones de la carte des vocations MED	Toutes zones									

Contexte et objet de l'action, en lien avec les résultats de l'analyse de la suffisance

Une « aire marine éducative (AME) » est une zone maritime littorale de petite taille qui est gérée de manière participative par les élèves de cycle 3 et 4 suivant des principes définis par une charte. Elle constitue un projet pédagogique et écocitoyen de connaissance et de protection du milieu marin par de jeunes publics. La classe est ainsi placée au sein d'une dynamique territoriale faisant appel à l'expertise de l'école et de la commune concernée, mais aussi d'associations d'usagers ou de protection de l'environnement. Le développement des AME est assuré depuis 2016 en France métropolitaine et dans les Outre mer par l'Office français de la biodiversité (OFB) avec un comité de pilotage (COFIL) interministériel (Ministère de la transition écologique et solidaire, Ministère de l'éducation nationale et Ministère des Outre-Mer). Les aires éducatives se développent également en milieu terrestre (dites aires terrestres éducatives, ATE). La mise en œuvre de la démarche "AME" et "ATE" donne lieu à l'obtention d'un label, délivré par les trois ministères pré-cités. On dénombre 200 AME pour l'année scolaire 2020-2021 et 143 ATE éducatives ce qui porte à plus de 20 000 le nombre d'élèves touchés par la démarche depuis 2016. En juin 2019, un séminaire de retours d'expériences a permis de faire le bilan de l'année d'expérimentation du dispositif ATE, et du déploiement du dispositif ATE-AME en 6ème. Au total, ce sont près de 210 écoles et collèges qui sont engagées dans la démarche "Aires éducatives" pour l'année scolaire 2019-2020 (environ 12000 élèves sur cette année et plus de 20000 élèves qui sont passés par le dispositif depuis 2016). Le développement du réseau des AME et des ATE est l'une des actions phares du Plan biodiversité, qui prévoit le déploiement de 500 AME et ATE d'ici 2022. Il s'agit également de l'une des actions phares mentionnées dans la convention cadre liant l'OFB et le Ministère de l'éducation nationale. L'enjeu principal identifié pour assurer le développement du projet tout en maintenant la qualité du label est la mise en place d'une gouvernance territorialisée et la formation des acteurs concernés. Cette territorialisation nécessite l'engagement de tous les acteurs de l'État et des territoires, mais ne devra pas se faire au détriment d'autres dispositifs d'éducation à l'environnement. L'OFB et le COFIL interministériel conserveront la gouvernance nationale et resteront les garants du concept. L'OFB poursuivra ses missions de coordination générale, d'accompagnement des acteurs territoriaux nouvellement investis ou confortés, produira les documents d'accompagnement et animera la communauté. Enfin, en 2021, il est notamment envisagé qu'une collaboration soit concrétisée avec la Polynésie, l'UNESCO, l'Union internationale pour la conservation de la nature et l'Agence française de développement afin de permettre l'essaimage des modèles "aire marine éducative" et "aire terrestre éducative" à l'international. Un des enjeux est aussi de renforcer les liens entre une aire marine protégée et une aire marine éducative afin de garantir une prise en compte mutuelle de leurs objectifs. La démarche devra, par ailleurs, être expérimentée auprès d'élèves plus âgés.

Description des sous-actions

Sous-action 1

Libellé	Territorialiser la gouvernance en créant des groupes régionaux
Descriptif synthétique	Mise en place de groupes régionaux aires éducatives dans les régions en lien avec la dynamique de création des agences régionales pour la biodiversité ou des collectifs régionaux qui seront composés à minima de : DR OFB, ACADEMIE/DRAJES, DREAL. Peuvent être également associés ARB, REGION (si pas d'ARB), Agence de l'eau, PNM (qui seront compris dans la DR OFB), Ces groupes seront un point focal pour le niveau national et auront pour mission a minima d'instruire les dossiers d'inscription des nouvelles AE de leur territoire en accord avec le période d'inscription et les critères définis avec le niveau national et en utilisant la plateforme dédiée, de labelliser les projets et à terme de suivre les porteurs de projets.

Sous-action 2

Libellé	Renforcer les liens AME-AMP pour une meilleure prise en compte mutuelle de leurs objectifs et ceux de la DCSMM, notamment via une inscription dans la stratégie AMP
Descriptif synthétique	Il s'agit de renforcer les liens entre les AME et les politiques publiques marines. Sur les aspects de gouvernance, en lien avec la mise en œuvre notamment du projet LIFE Marha, cela sera l'occasion de renforcer les liens entre les projets d'AME et les plans de gestion d'AMP ainsi que les liens entre organes de gestion et conseils d'élèves. Sur les questions de connaissance et de surveillance, il pourra s'agir de recueillir et valoriser les données obtenues par les élèves via des protocoles de science participatives. Ainsi les élèves s'approprient un cadre scientifique tout en participant à des politiques publiques comme la DCSMM. Sur ce dernier point, il est également important de faire un retour aux élèves quant à l'utilisation de leurs données afin de valoriser leur implication.

Sous-action 3

Libellé	Développer et expérimenter le concept pour des élèves plus âgés
Descriptif synthétique	Le concept d'aire éducative est pour l'instant prévu pour les cycles 3 et 4. Une adaptation et mise en œuvre pour des niveaux plus élevés seront expérimentées dans les années à venir. D'ici la fin du plan d'action davantage de classes de collège et des classes de lycée auront expérimenté ce concept. Dans le cadre de ces expérimentations à venir, notamment au lycée, il peut être pertinent de prévoir des temps d'échanges entre les élèves plus âgés et les représentants d'acteurs socio-économiques du milieu marin. Ces rencontres seront bien évidemment fonction du projet mis en œuvre par les élèves.

	Sous-action 1	Sous-action 2	Sous-action 3	Sous-action 4
Date de début prévisionnel de la sous-action	2020	2020	2021	
Date de fin prévisionnelle de la sous-action	2027	2027	2027	
Pilote(s)	OFB	OFB	OFB	
Partenaire(s) associé(s) (techniques et financiers)	Services déconcentrés (DIRM, DREAL) et rectorats, Collectivités OFB (PNM)	Services déconcentrés (DIRM, DREAL) et rectorats Collectivités DEB OFB (PNM)	Services déconcentrés (DIRM, DREAL) et rectorats collectivités, COFIL AME OFB (PNM)	
Financements potentiels	OFB	OFB	OFB	

Action au titre de la DCSMM : OUI

Incidences économiques et sociales : Ces actions sur l'éducation à l'environnement n'ont pas d'incidences socio-économiques sur les activités de la mer et du littoral à court terme, et seraient au contraire plutôt encouragées par les activités elles-mêmes, telles que la plaisance et les sports nautiques par exemple.

Efficacité environnementale et faisabilité : Efficacité environnementale incertaine.

Coût prévisionnel : Coût estimé à 44 000 €/façade : temps agent de 0,72 ETP pour la rédaction et compilation d'informations (6 personnes/façade se réunissant 3 fois/an)

DEMAIN AVEC LE DSF MÉDITERRANÉE

AT-05

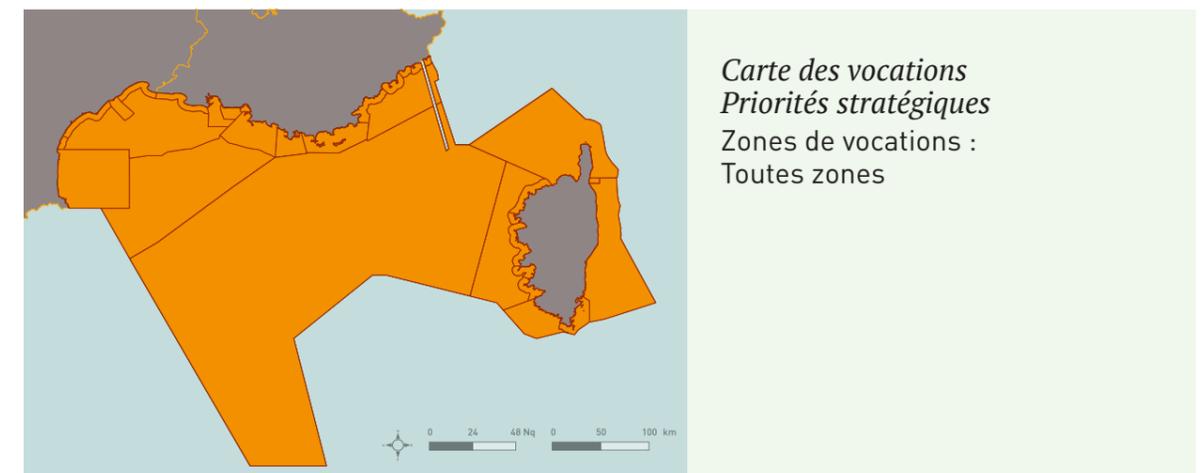
METTRE EN PLACE DES PROJETS D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT MARINS DANS LES ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES

Pilotes

DIRM • Rectorats

Partenaires

Associations d'éducation
au développement
durable • Collectivités
territoriales



Contribution au bon état écologique



L'action est transversale et contribuera nettement à l'amélioration à moyen et long terme du bon état écologique par le dispositif important d'éducation à l'environnement qu'elle promeut et la réduction des pressions et nuisances en zone littorale qu'elle encourage, notamment : rejets de déchets à la mer (D10), respect de l'intégrité des habitats côtiers et littoraux (D01-HB), réduction du dérangement des espèces sensibles sur leurs habitats fonctionnels (D01-OM, D01-MT).



DEMAIN AVEC LE DSF MÉDITERRANÉE

► Objectifs environnementaux auxquels répond l'action

Action transversale sur l'ensemble des objectifs environnementaux, notamment

A3. Réduire les perturbations physiques liées à la fréquentation humaine sur les habitats rocheux intertidaux, notamment par la pêche à pied. (D01-HB-OE03)

A5. Éviter la perturbation physique des herbiers de phanérogames méditerranéens et du coralligène (par les mouillages, la plongée sous-marine de loisir et les engins de pêche de fond). (D01-HB-OE09)

A7. Réduire les perturbations et les pertes physiques des habitats génériques et particuliers liées aux activités et usages maritimes. (D06-OE02)

C4. Diminuer toutes les pressions qui affectent l'étendue et la condition des zones fonctionnelles halieutiques d'importance (ZFHi*) identifiées (dont frayères, nourriceries, voies de migration), essentielles à la réalisation du cycle de vie des poissons, céphalopodes et crustacés d'intérêt halieutique (D01-PC-OE05).

C8. Adapter les prélèvements par la pêche de loisir de manière à atteindre ou maintenir le bon état des stocks sur la base des meilleures connaissances disponibles. (D03-OE03).

D1. Limiter le dérangement anthropique des mammifères marins. (D01-MT-OE01).

E4. Réduire la pression exercée par certaines espèces introduites et domestiques sur les sites de reproduction des oiseaux marins. (D01-OM-OE04)

E6. Limiter le dérangement physique, sonore et lumineux des oiseaux marins au niveau de leurs zones d'habitats fonctionnels. (D01-OM-OE06)

F1. Réduire les rejets à la mer de contaminants d'origine terrestre. (D08-OE07)

G1. Réduire les apports et la présence des déchets d'origine terrestre retrouvés en mer et sur le littoral. (D10-OE01).

► Objectif socio-économique auquel répond l'action

U2. Développer et consolider les dispositifs de formation au profit des différentes filières et de l'environnement marin.

BILAN DES ACTIONS EXISTANTES



Des dispositifs existants comme « A l'école de la mer » ou « Calypso » déjà mis en oeuvre en région PACA peuvent servir d'exemples pour un déploiement sur l'ensemble de la façade maritime.

Plusieurs dispositifs d'éducation à l'environnement marin ont pu être initiés pour les scolaires, adaptés en fonction des cycles scolaires. Ces dispositifs s'appuient sur des projets pédagogiques en lien avec le milieu marin et sur des outils pédagogiques dédiés. Ils doivent être développés en adéquation avec les programmes et les préconisations des textes officiels de l'Éducation nationale (généralisation de l'éducation au développement durable dans les programmes). Parmi ces dispositifs, peut être cité « A l'école de la mer », initié en 2007 par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et qui a pour objectif d'éduquer les élèves de la maternelle au CM2 aux différentes problématiques de gestion de l'espace littoral et marin. Ce dispositif propose aux enseignants de mener avec les élèves un projet en classe et sur le terrain sur les différentes thématiques de la mer et du littoral : biodiversité

sous-marine, activités nautiques, transports maritimes, pêche et élevages marins, patrimoine maritime, pollutions et nuisances, fréquentation littorale, urbanisation, tourisme. Un dispositif similaire a été mis en place à destination des lycéens de la région PACA, dénommé Calypso.

Dans le cadre du PAMM 1^{er} cycle, la DIRM s'est rapprochée des rectorats pour monter des opérations communes visant au développement de dispositifs sur le milieu marin. Pour cela, des actions ont été conduites en 2019 avec le Rectorat de Montpellier, grâce à l'accompagnement du GRAINE Occitanie, et en 2020 et 2021, avec le Rectorat d'Aix-Marseille et celui de Nice, grâce à l'accompagnement du CPIE Côte Provençale et du CPIE Îles de Lérins. En 2021, l'objectif est de poursuivre le partenariat avec le Rectorat de Corse.

Les opérations suivantes ont été menées :

- Des formations pour les formateurs de l'Éducation Nationale (enseignants référents) sur les enjeux référencés dans le PAMM et pour découvrir des outils et/ou programmes pour

« *Sensibiliser les plus jeunes est la clé de la réussite future des efforts menés aujourd'hui* »



© CALYPSO // CRIE DES ILES DE LÉRINS // LYCÉE LES CÔTEAUX

structurer des actions pédagogiques en direction du public scolaire. Le programme de la journée était articulé autour d'une alternance de séquence : apports notionnels, sortie de terrain, découverte bibliographique et de jeux pédagogiques, co-construction d'une cartographie des ressources (associatives, lieux ressources, espaces d'accueil pédagogiques, etc.).

- Des journées territoriales à destination des collectivités locales pouvant soutenir, impulser des projets scolaires sur le milieu marin. L'objectif était de présenter les enjeux littoraux et marins du PAMM, discuter autour des différentes politiques publiques ou dispositifs existants au niveau régional, départemental ou local qui peuvent permettre de développer ou soutenir des projets d'éducation à la mer et au littoral dans les classes, depuis la maternelle jusqu'aux étudiants du supérieur, s'interroger sur les freins et leviers en faveur de ces actions éducatives et enfin découvrir des programmes éducatifs ayant cours sur la façade.



© LAURA LECOLLE

CALYPSO : UN DISPOSITIF PÉDAGOGIQUE EN DIRECTION DES LYCÉENS SUR LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX LIÉS À LA MER ET AU LITTORAL

Le dispositif Calypso est un programme pédagogique mené en collaboration entre l'Éducation nationale et la Région Sud. Il a pour ambition de sensibiliser les lycéens à la gestion partagée de la mer et du littoral en s'appuyant sur les programmes de 2^{de}, 1^{re} et terminale.

Les sujets développés dans ce programme concernent la biodiversité

marine, l'aménagement du territoire, les littoraux et leur attractivité, les stratégies d'acteurs, la concentration de la population sur les zones côtières, les territoires de vie ou encore les parcours professionnels des jeunes.

LES OBJECTIFS :

- ▶ porter à la connaissance des lycéens, en tant que citoyens et usagers du milieu marin, les problématiques de gestion partagée de la mer et du littoral.
- ▶ favoriser la découverte et l'orientation des jeunes vers des parcours professionnels liés aux métiers de la mer,
- ▶ comprendre et agir en faveur de l'adaptation aux changements climatiques en zone côtière.

Les projets conduits dans le cadre du dispositif Calypso s'appuient sur une méthodologie en 4 étapes :

1. Traiter une problématique locale en lien avec la mer et le littoral ;
2. Faire appel à des approches pédagogiques diversifiées sous toute forme d'expression scientifique, créative et/ou artistique ;
3. Présenter les travaux réalisés lors d'un temps de restitution pour chaque département ;
4. Réaliser une vidéo ou un diaporama du travail produit afin qu'il puisse être diffusé sur les sites web des partenaires.



EN 2020

54
CLASSES
dans

38
LYCÉES

et

1196
ÉLÈVES
ont bénéficié
de ce dispositif

9
STRUCTURES
de l'Éducation
au développement
durable maritime
participent au dispositif

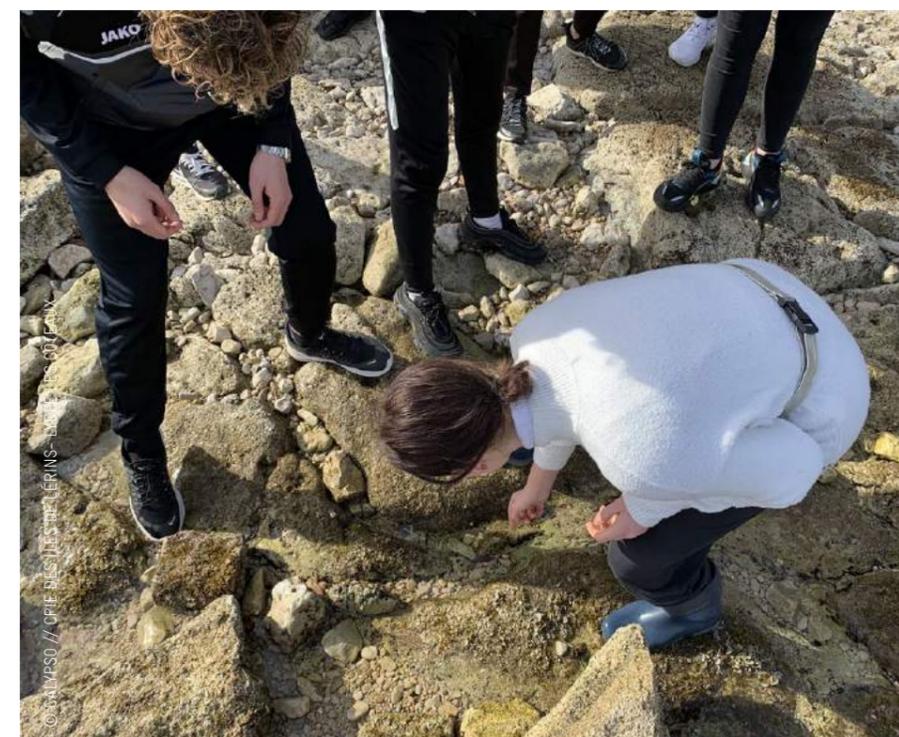


INITIATIVES INNOVANTES

Calypso au lycée des Coteaux à Cannes

Tout au long de l'année, deux classes de terminale ont bénéficié d'animations (en classe et sur le terrain) sur les thématiques de la biodiversité marine, de la pêche professionnelle et sur l'aquaculture. En partenariat avec le CPIE îles de Lérins, les élèves ont pu accéder à une grande diversité de ressources pédagogiques et réaliser nombreuses activités comme l'observation du littoral et des différents étagements du milieu marin côtier, l'identification des espèces clés de la flore du médiolittoral, le visionnage de différentes vidéos (notamment la collection de films GEOM sur la biodiversité, le film « les poissons ont le mal de mer »), l'établissement de fiches espèces à partir de recherches documentaires sur le site Doris, etc. Des rencontres ont aussi été organisés avec des acteurs maritimes comme la référente Pelagos ou un pêcheur professionnel.

Pour concrétiser leur engagement dans ce dispositif Calypso, les élèves ont produit une vidéo sous forme d'un journal télévisé avec des reportages faits par des envoyés spéciaux.



AT-05	Mettre en place des projets d'éducation à l'environnement marin dans les écoles, collèges et lycées									
Façade concernée	MEMN		NAMO		SA		MED			X
Descripteur du BEE	1-OM	1-PC	1-MM	1-HB	1-HP	2	3	4	5	6
Thématiques Socio-économiques	EMR	TEE	RLI	PTM	OPT	PM	AQU	GME	INN	SPO
Zones de la carte des vocations MED	1 à 4 ; 7 à 17 ; 21 à 30									
Contexte et objet de l'action, en lien avec les résultats de l'analyse de la suffisance										
L'objectif est de concourir au développement de projets éducatifs sur le milieu marin en milieu scolaire impliquant des enseignants, des collectivités et des associations d'éducation à l'environnement vers un développement durable.										
Description des sous-actions										
Sous-action 1										
Libellé	Organiser des formations de formateurs de l'éducation nationale									
Descriptif synthétique	Permettre une appropriation des enjeux concernant le milieu marin méditerranéen par les enseignants formateurs afin qu'ils soient en capacité de former leurs pairs. Donner aux enseignants formateurs une visibilité sur les programmes éducatifs et outils pédagogiques existants pour structurer des projets à l'école, au collège, au lycée.									
Sous-action 2										
Libellé	Mobiliser les collectivités pour favoriser le développement de projets d'éducation à l'environnement marin									
Descriptif synthétique	Réunir des collectivités locales, des représentants du Rectorat, des animateurs d'associations d'EEDD, des intervenants/représentants d'acteurs intervenant dans les temps péri et extra scolaires afin de créer de la mise en réseau autour de la sensibilisation sur la mer en direction des publics scolaires. Faire circuler l'information autour des outils, ressources, projets pour structurer des actions éducatives à l'école, au collège, au lycée.									
Sous-action 3										
Libellé	Créer et mettre à disposition des centres de ressources									
Descriptif synthétique	En partenariat avec les rectorats, il s'agira de mettre à disposition toute la ressource nécessaire pour les rectorats, le corps enseignants et les élèves.									
Date de début prévisionnel de la sous-action	Sous-action 1	Sous-action 2	Sous-action 3	Sous-action 4						
	2022	2022	2022							

Date de fin prévisionnelle de la sous-action	2027	2027	2027	
Pilote(s)	DIRM Rectorats	DIRM Rectorats	DIRM Rectorats	
Partenaire(s) associé(s) (techniques et financiers)	Associations d'éducation au développement durable (Réseau Mer en PACA) Collectivités territoriales	Associations d'éducation au développement durable (Réseau Mer en PACA) Collectivités territoriales	Associations d'éducation au développement durable (Réseau Mer en PACA) Collectivités territoriales	
Financements potentiels	Etat : BOP 113 (OFB: Life espèces ?)	Etat : BOP 113 (OFB: Life espèces ?)	Etat : BOP 113 (OFB: Life espèces ?)	
Action au titre de la DCSMM	Oui			
Incidences économiques et sociales	Ces actions concernent la formation des agents de publics de terrain et l'organisation des services. Elles ne comportent pas d'incidences socio-économiques pour les activités de la mer et du littoral.			
Efficacité environnementale et faisabilité	Efficacité environnementale incertaine.			
Coût prévisionnel	Environ 628 000 €/façade dont : - Fonctionnement : 1,3 ETP pour organiser des formations de formateurs, sensibiliser les collectivités et l'éducation nationale à l'environnement marin; - Investissement : 550 000 € pour le dispositif d'éducation à l'environnement.			

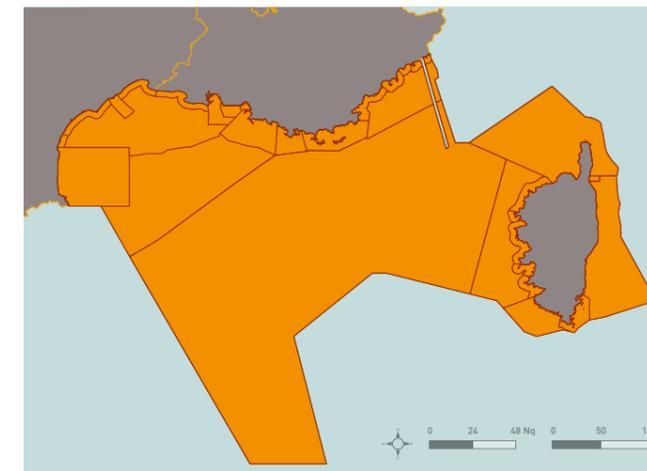
DEMAIN AVEC LE DSF MÉDITERRANÉE

AT-08

METTRE EN PLACE DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION COORDONNÉES À L'ÉCHELLE DE LA FAÇADE ADAPTÉES AUX DIFFÉRENTS CATÉGORIES D'ENJEUX ET D'USAGERS DE LA MER ET DU LITTORAL

Pilotes
DIRM

Partenaires
OFB • AERMC
Collectivités territoriales
DREAL • CPIE et
associations
Représentants des
plaisanciers • FIN



*Carte des vocations
Priorités stratégiques*
Zones de vocations :
Toutes zones

Contribution au bon état écologique



L'action est transversale et contribuera nettement à l'amélioration à moyen et long terme du bon état écologique par le dispositif important d'éducation à l'environnement qu'elle promeut et la réduction des pressions et nuisances en zone littorale qu'elle encourage, notamment : rejets de déchets à la mer (D10), respect de l'intégrité des habitats côtiers et littoraux (D01-HB), réduction du dérangement des espèces sensibles sur leurs habitats fonctionnels (D01-OM, D01-MT).

Incidence socio-économique



Impact positif sur l'activité de plaisance notamment, et sur l'image à la fois des plaisanciers, qui vont vers des pratiques écoresponsables, et des collectivités et usagers des plages, l'action contribuant nettement à la réduction des nuisances.

DEMAIN AVEC LE DSF MÉDITERRANÉE

► Objectifs environnementaux auxquels répond l'action

Action transversale sur l'ensemble des objectifs environnementaux, notamment

A3. Réduire les perturbations physiques liées à la fréquentation humaine sur les habitats rocheux intertidaux, notamment par la pêche à pied. (D01-HB-OE03)

A5. Éviter la perturbation physique des herbiers de phanérogames méditerranéens et du coralligène (par les mouillages, la plongée sous-marine de loisir et les engins de pêche de fond). (D01-HB-OE09)

A7. Réduire les perturbations et les pertes physiques des habitats génériques et particuliers liées aux activités et usages maritimes. (D06-OE02)

C4. Diminuer toutes les pressions qui affectent l'étendue et la condition des zones fonctionnelles halieutiques d'importance (ZFHi*) identifiées (dont frayères, nourriceries, voies de migration), essentielles à la réalisation du cycle de vie des poissons, céphalopodes et crustacés d'intérêt halieutique (D01-PC-OE05).

C8. Adapter les prélèvements par la pêche de loisir de manière à atteindre ou maintenir le bon état des stocks sur la base des meilleures connaissances disponibles. (D03-OE03).

D1. Limiter le dérangement anthropique des mammifères marins. (D01-MT-OE01).

E4. Réduire la pression exercée par certaines espèces introduites et domestiques sur les sites de reproduction des oiseaux marins. (D01-OM-OE04)

E6. Limiter le dérangement physique, sonore et lumineux des oiseaux marins au niveau de leurs zones d'habitats fonctionnels. (D01-OM-OE06)

F1. Réduire les rejets à la mer de contaminants d'origine terrestre. (D08-OE07)

G1. Réduire les apports et la présence des déchets d'origine terrestre retrouvés en mer et sur le littoral. (D10-OE01).

► Objectif socio-économique auquel répond l'action

U2. Développer et consolider les dispositifs de formation au profit des différentes filières et de l'environnement marin.

BILAN DES ACTIONS EXISTANTES

Une campagne de façade pour plus encore d'efficacité

Pour mettre en œuvre cette mesure du PAMM 1er cycle, la DIRM a piloté un comité de pilotage a été installé en 2016. Il est composé des structures suivantes : AERMC, CPIE bassin de Thau, CPIE Corse, CPIE Îles de Lérins, CR Occitanie, CR PACA, DIRM, DREAL Corse, DREAL Occitanie, DREAL PACA, GRAINE Occitanie, LABELBLEU, MED2000, OEC et OFB. Il s'est réuni 4 fois (juillet 2016, octobre 2017, janvier 2019 et janvier 2020).

Après un bilan des campagnes existantes, il a été décidé de travailler sur plusieurs publics cibles : les plaisanciers, les usagers des plages et les pêcheurs.

« *Accompagner les usagers de la mer et du littoral vers des pratiques éco-responsables* »

Pour les plaisanciers

Plusieurs campagnes de sensibilisation à la plaisance durable existaient déjà dans les régions de la façade Méditerranée depuis plusieurs années mais avec des identités différentes.



En 2017, sous l'impulsion du Plan d'Action pour le Milieu Marin (PAMM), les trois structures coordinatrices régionales (CPIE Bassin de Thau en Occitanie, CPIE Îles de Lérins Pays d'Azur en PACA et CPIE Bastia en Corse) ont harmonisé les campagnes afin de donner une cohérence et une identité forte à une nouvelle campagne renforcée «Ecogestes Méditerranée».

La campagne Ecogestes Méditerranée vise à sensibiliser les plaisanciers aux impacts de leurs usages et les engager à des changements de pratiques, à la fois en terme d'équipements et de comportements. Elle s'adresse aux plaisanciers au sens large, regroupant les usagers navigants à la fois en mer et au port, quel que soit le type d'embarcation.



Le site *ecogestes Méditerranée* :
<https://ecogestes-mediterranee.fr/>

Le site *Inf'eau Mer* :
www.infeaumer.org

La campagne est aujourd'hui déployée à l'échelle de la façade, sous la coordination des trois coordinateurs régionaux, qui travaillent conjointement à la mutualisation des outils de communication et outils de suivi.

La campagne repose sur la méthode de la communication engageante afin d'inciter le plaisancier à améliorer ses pratiques. Des animateurs formés vont ainsi au contact des plaisanciers pour les sensibiliser aux pollutions liées à leur activité et apporter des solutions techniques et comportementales.

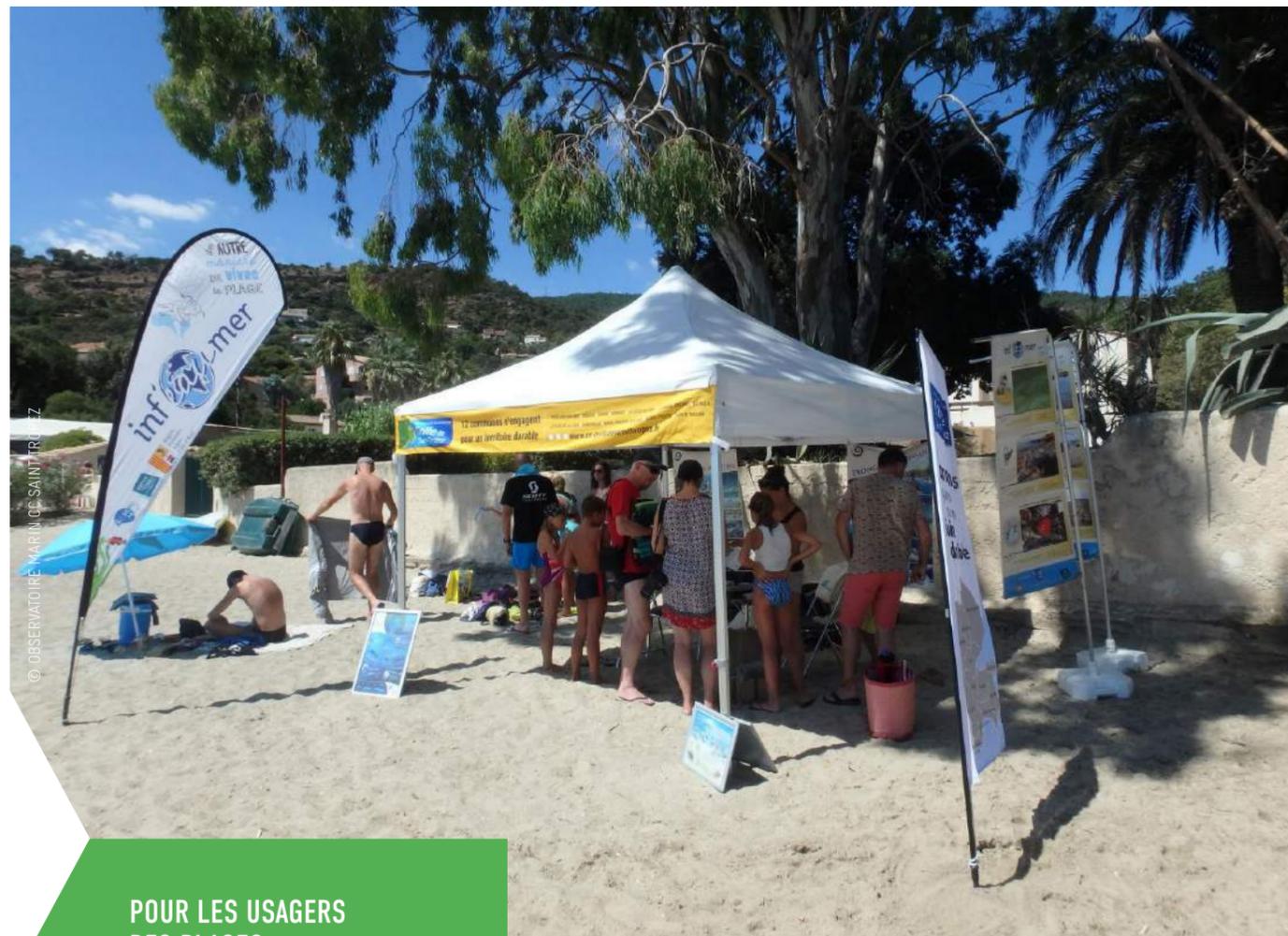
En 2019, à l'échelle de la façade, la campagne Ecogestes Méditerranée a permis de sensibiliser 10 300 personnes et d'engager 2095 navires à hisser le fanion Ecogestes en signe de leurs engagements pour la préservation du milieu.

Depuis 2017, l'harmonisation de la campagne dans les 3 régions s'est traduite par :

- des actions d'animations de réseau à l'échelle de la façade : réunion des coordinateurs régionaux, mutualisation des outils et de transferts de compétences et de méthodes
- des actions de communication : création d'une nouvelle charte graphique et d'un logo commun



- l'élaboration d'un site internet : on y retrouve une page commune ainsi que des pages régionales présentant l'historique et les objectifs de la campagne, les actualités du réseau, le guide et les fiches thématiques, diverses ressources (espaces protégés, biodiversité, chartes, etc.), ainsi qu'une carte des plaisanciers engagés
- l'harmonisation du sommaire des guides pratiques et du contenu
- l'harmonisation et l'analyse conjointe des données
- la création de clips vidéos, un présentant la campagne et des clips par ecogestes, en commençant par le mouillage.



POUR LES USAGERS DES PLAGES

Dans le cadre de cette mesure, il a aussi été décidé de travailler à une mutualisation de deux campagnes de sensibilisation du grand public sur le littoral méditerranéen à savoir le Dispositif de Sensibilisation au Littoral en Occitanie et la campagne Inf'eau mer en PACA et en Corse. En 2018, les coordinateurs de ces deux campagnes, le Graine Occitanie et Med2000, se sont ainsi rapprochés pour mettre en place une dynamique de partage et d'interconnaissance entre les acteurs des deux campagnes de sensibilisation, partager les outils, méthodes, actions et être en mesure de préconiser des actions communes à l'échelle de la façade. Les structures ont travaillé en trois phases :

1. une phase de présentation, découverte des actions et outils
2. une phase d'analyse collective de ces éléments et d'élaboration de pistes de développement

3. une phase technique de synthèse permettant de présenter des scénarii pour renforcer la collaboration entre les dynamiques de part et d'autre.

En 2019 et 2020, chaque campagne a poursuivi ses actions dans leurs formats d'origine (non mutualisé), faute de modèle économique viable et pérenne pour harmoniser les deux campagnes. Toutefois, ce rapprochement entre les acteurs a renforcé le besoin d'une campagne de façade. Ainsi, en 2020, les structures ont de nouveau travaillé ensemble pour poursuivre ces travaux de mutualisation, en se concentrant sur la formalisation de ce que serait concrètement une campagne en termes de financements, gouvernance, organisation, contenus d'animation et communication. Ce travail est aujourd'hui mené en partenariat avec le CPIE Bastia Golo.

- Pour les pêcheurs de loisirs
Un travail de synthèse des outils existants, dans les aires marines protégées essentiellement, a été produit via un travail de stage de master 2. Des perspectives ont pu être formulées comme l'élaboration de panneaux d'affichage, de kits (réglettes, plaquettes, etc.), la diffusion par les gestionnaires de ports d'une lettre de communication ou encore la promotion des sciences participatives. Le travail doit se poursuivre pour préciser et retravailler collectivement les propositions.



BILAN DE LA CAMPAGNE ECOGESTES 2019

343
JOURS
DE SENSIBILISATION
en mer et dans les ports

1106
HEURES
D'ENTRETIENS

24
STRUCTURES
ambassadrices et
74
AMBASSADEURS

2095
NAVIRES ONT
HISSÉ LE FANION
ECOGESTES
en signe de leur engagement

56
STANDS, SALONS ET
ÉVÉNEMENTIELS

10308
PERSONNES
sensibilisées



INITIATIVES INNOVANTES

La campagne Ecogestes s'exporte en Bretagne

L'union régionale des CPIE de Bretagne va déployer la campagne Ecogestes Méditerranée en manche et Atlantique. En effet, en Bretagne aussi les enjeux environnementaux concernant la mer et le littoral sont nombreux et complexes. Les CPIE bretons travaillent déjà en partenariat avec les collectivités et les acteurs locaux sur différents programmes et campagnes, par exemple le programme Life pêche à pied, le projet Eco naviguer à Belle-Ile-en-mer, etc.

La promotion de l'éco navigation et la sensibilisation de tous les publics aux enjeux marins font parties des actions prioritaires menées par les structures de l'URCPIE Bretagne. Aujourd'hui et ce depuis plusieurs années, l'URCPIE constate plusieurs initiatives de sensibilisation pour les plaisanciers et souhaite y apporter plus de cohérence et d'harmonie grâce au déploiement de la campagne ecogestes Méditerranée. Pour cela, des partenaires techniques et financiers ont déjà été mobilisés, un travail d'inventaire des sites dépourvus de sensibilisation a aussi permis d'établir une feuille de route de ce que serait une future campagne Ecogestes Manche Atlantique.

Par ailleurs, pour garantir les valeurs de la campagne créée en Méditerranée, une convention de partenariat a été signée entre le URCPIE et les coordinateurs méditerranéens pour bien fixer le cadre du transfert de la campagne.



AT-08	Mettre en place des campagnes de sensibilisation coordonnées à l'échelle de la façade adaptées aux différents catégories d'enjeux et d'usagers de la mer et du littoral										
Façade concernée	MEMN		NAMO		SA		MED	X			
Descripteur du BEE	1-OM 7	1-PC 8	1-MT 9	1-HB 10	1-HP 11	2	3	4	5	6	
Thématiques Socio-économiques	EMR TOU	TEE SPP	RLI LAM	PTM EMP	OPT FOR	PM R-I	AQU CON	GME TSO	INN SEN	SPO SEC	
Zones de la carte des vocations MED	Toutes zones de vocation										
Contexte et objet de l'action, en lien avec les résultats de l'analyse de la suffisance											
<p>.....</p> <p>L'objectif de cette action est de poursuivre les opérations menées dans le cadre du premier programme de mesures du PAMM (harmonisation et renforcement des campagnes Ecogestes, rapprochement des campagnes ciblant les usagers des plages, etc.) et de développer de nouvelles campagnes ciblant des usagers et professionnels pour lesquels des actions de sensibilisation sont apparues cruciales.</p>											
Description des sous-actions											
Sous-action 1											
Libellé	Poursuivre les campagnes de sensibilisation auprès des plaisanciers et des usagers des plages (journée sécurité mer, campagne Ecogestes, campagne Inf'eau Mer, DSL Occitanie,...)										
Descriptif synthétique	Depuis 2017, la campagne Ecogestes a pris de l'ampleur et est maintenant déployée à l'échelle de la façade. Forte de son nouveau logo et identité visuelle, la campagne s'est dotée d'un nouveau site internet. Compétences et méthodes ont été transférées entre coordinateurs régionaux pour encore mieux toucher et sensibiliser les plaisanciers. Un important travail sur les données ont également permis de renforcer les messages délivrés selon leurs profils. Des travaux de renforcement doivent se poursuivre afin d'aller plus loin : imaginer de nouveaux outils, renforcer la cohésion entre les équipes régionales, être encore plus présent sur le terrain, etc. A cet égard, les initiatives portuaires de sensibilisation (nudges, sentiers pédagogiques), notamment développés dans le cadre de la campagne Ports Propres actifs en biodiversité pourront être soutenues et valorisées.										
Sous-action 2											
Libellé	Développer une campagne de sensibilisation spécifiquement dédiée à la grande plaisance (salon nautique, yacht show, etc.)										
Descriptif synthétique	La grande plaisance est un public très particulier qui ne peut pas être touché comme les petits plaisanciers. Il est possible de les atteindre via les yachts shows ou leurs outils de navigation comme le yachting pages. Toutefois, une campagne co-construite avec la filière est nécessaire pour être efficace.										
Sous-action 3											
Libellé	Développer une campagne de sensibilisation spécifiquement tournée vers les loueurs de bateaux (bateau bleu)										
Descriptif synthétique	A l'origine, l'opération « Bateau Bleu », associe le Parc national de Port-Cros et les entreprises locales du nautisme (vendeurs, loueurs, entretien, magasins d'accastillage). Créée en 2014, cette marque distinctive est délivrée pour les navires neufs, les navires de location équipés et les navires mis aux normes par les professionnels du nautisme. Pour en bénéficier, 4 critères sont à considérer : la gestion des eaux noires, l'anti-rejet de carburant, la motorisation et la sensibilisation aux bonnes pratiques de plaisance. L'objectif de cette sous action est de développer cette opération dans d'autres aires marines protégées et donc de disposer à terme d'un réseau d'entreprises partenaires engagées dans une démarche volontaire d'amélioration des pratiques et de diffusion de l'information auprès de leurs clients. La démarche Bateau Bleu pourrait aller, en fonction des dispositions des loueurs et de leur lien avec les gestionnaires d'aires marines protégées, jusqu'à la proposition d'une « vignette crit'air » permettant aux seuls navires labellisés d'être loués et de naviguer dans l'aire marine protégée.										

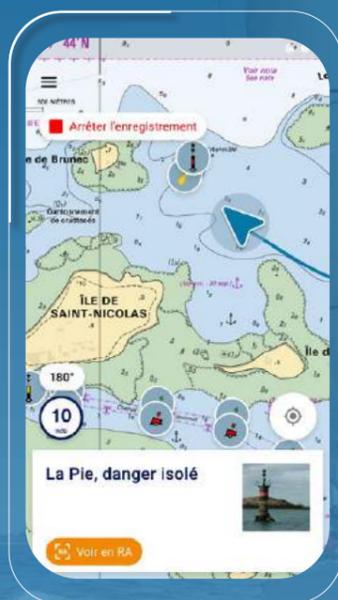
Sous-action 4				
Libellé	Bancariser et structurer les données issues des campagnes de sensibilisation réalisées en Méditerranée pour définir des orientations de gestion adaptées			
Descriptif synthétique	Comme initié avec la campagne Ecogestes, il s'agira d'étendre cette bancarisation aux autres campagnes de sensibilisation selon un protocole défini.			
	Sous-action 1	Sous-action 2	Sous-action 3	Sous-action 4
Date de début prévisionnel de la sous-action	2022	2022	2022	2022
Date de fin prévisionnelle de la sous-action	2027	2027	2027	2027
Pilote(s)	DIRM	DIRM	DIRM	DIRM
Partenaire(s) associé(s) (techniques et financiers)	OFB AERMC Collectivités territoriales DREAL Associations Représentants des plaisanciers	OFB AERMC Collectivités territoriales DREAL Associations Représentants des plaisanciers ENVSN	OFB FIN ENVSN	OFB AERMC Collectivités territoriales DREAL Associations Représentants des plaisanciers
Financements potentiels	Collectivités territoriales : régions, départements, intercommunalités, communes Etat : BOP 113 Etablissements publics : AERMC, OFB Autre : fonds privés (OFB : Life espèces ?)	Collectivités territoriales : régions, départements Etat : BOP 113 Etablissements publics : AERMC, OFB Autre : fonds privés (OFB : Life espèces ?)	Etat : BOP 113 (OFB : Life espèces ?), OFB	Collectivités territoriales : régions, départements Etat : BOP 113 Etablissements publics : AERMC, OFB Autre : fonds privés
Action au titre de la DCSMM	oui			
Incidences économiques et sociales	Ces actions de sensibilisation des différentes catégories d'usagers de la mer et du littoral aux enjeux environnementaux n'ont pas d'incidences socio-économiques mesurables mais visent à influencer leurs futures pratiques. Elles sont même plutôt encouragées par certaines activités elles-mêmes.			
Efficacité environnementale et faisabilité	Efficacité environnementale incertaine.			
Coût prévisionnel	Environ 2 777 000 €/façade dont : - Fonctionnement : 1,275 ETP pour les actions de sensibilisation; - Investissement : 2 340 000 € pour le soutien financier aux associations pour la sensibilisation des plaisanciers et 360 000 € par façade pour la sensibilisation spécifiquement dédiée à la grande plaisance et les loueurs de bateaux.			

Pour une navigation pleine de découvertes la carte Shom s'enrichit

Des balises interactives avec des photos pour faciliter leur identification.

Des notifications en temps réel sur la réglementation environnementale

Des photos et infos pour présenter les richesses naturelles marines



Un carnet de navigation pour enregistrer mes parcours



Application gratuite disponible pour la zone de navigation du Mont Saint Michel au Croisic



Téléchargeable dès le mois de juin sur le store Android

DEMAIN AVEC LE DSF MÉDITERRANÉE

AT-03

DÉVELOPPER UNE APPLICATION INTÉGRATRICE DE LA RÉGLEMENTATION ET DES INFORMATIONS LIÉS AUX ESPACES À DESTINATION DE LA NAVIGATION DE PLAISANCE

Pilotes

DIRM - OFB

Partenaires

AERMC • OFB

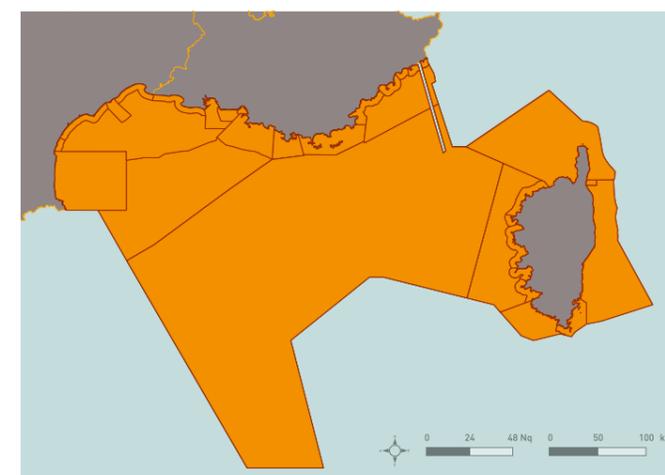
CNSP • CACEM

SHOM • DDTM

DREAL • FFPP

Unions portuaires

ENSVSN



Carte des vocations
Priorités stratégiques
Zones de vocations :
Toutes zones

Contribution au bon état écologique

Incidence socio-économique

Des applications pilote en Méditerranée (Donia et Donai Expert) ont montré leur efficacité pour la réduction des impacts des ancrages dans la posidonie : elles doivent donc être développées. L'action est transversale et contribuera nettement à la diminution des pressions dues aux usages maritimes, en particulier la petite plaisance, non concernée par les arrêtés départementaux de gestion du mouillage (voir action D01-HB-OE09-AN1), la pêche récréative et professionnelle, le transport maritime.

Amélioration attendue à court terme, les progrès liés à l'éducation des différentes catégories d'usagers du littoral se conjugant avec les réglementations interdisant l'usage de certains objets du quotidien des ménages en plastique.

Impact positif sur les usagers de la mer par l'amélioration de leur connaissance des réglementations existantes. Impact positif sur l'activité de plaisance notamment, et sur l'image à la fois des plaisanciers, qui vont vers des pratiques écoresponsables.

2022-2027

DEMAIN AVEC LE DSF MÉDITERRANÉE

► Objectifs environnementaux auxquels répond l'action

G1. Réduire les apports et la présence des déchets d'origine terrestre retrouvés en mer et sur le littoral. (D10-OE01)

A3. Réduire les perturbations physiques liées à la fréquentation humaine sur les habitats rocheux intertidaux, notamment par la pêche à pied. (D01-HB-OE03)

A5. Éviter la perturbation physique des herbiers de phanérogames méditerranéens et du coralligène (par les mouillages, la plongée sous-marine de loisir et les engins de pêche de fond). (D01-HB-OE09)

A7. Réduire les perturbations et les pertes physiques des habitats génériques et particuliers liées aux activités et usages maritimes. (D06-OE02)

C4. Diminuer toutes les pressions qui affectent l'étendue et la condition des zones fonctionnelles halieutiques d'importance (ZFHi*) identifiées (dont frayères, nourriceries, voies de migration), essentielles à la réalisation du cycle de vie des poissons, céphalopodes et crustacés d'intérêt halieutique (D01-PC-OE05).

C8. Adapter les prélèvements par la pêche de loisir de manière à atteindre ou maintenir le bon état des stocks sur la base des meilleures connaissances disponibles. (D03-OE03).

D1. Limiter le dérangement anthropique des mammifères marins. (D01-MT-OE01).

D3. Réduire les collisions avec les tortues marines et les mammifères marins. (D01-MT-OE03).

E6. Limiter le dérangement physique, sonore et lumineux des oiseaux marins au niveau de leurs zones d'habitats fonctionnels. (D01-OM-OE06)

2016-2021

BILAN DES ACTIONS EXISTANTES

« Vers une France numérique : une nécessité réglementaire et conforme à la réalité actuelle des pratiques »

La France Numérique : mise à disposition, harmonisation et modélisation des données :

La loi pour une République numérique a été promulguée le 7 octobre 2016. Elle prépare le pays aux enjeux de la transition numérique et de l'économie de demain. Elle promeut l'innovation et le développement de l'économie numérique, une société numérique ouverte, fiable et protectrice des droits des citoyens. Elle vise également à garantir l'accès de tous, dans tous les territoires, aux opportunités liées au numérique : la connaissance, l'information, la réglementation, les droits et les devoirs.

Elle est structurée autour de 15 points clés. La mise à disposition systématique des données publiques et d'intérêt général, l'accès sécurisé aux

données pour les chercheurs et statisticiens publics et la mise en place de stratégies de développement des usages et services numériques à l'échelle territoriale en sont trois piliers essentiels.

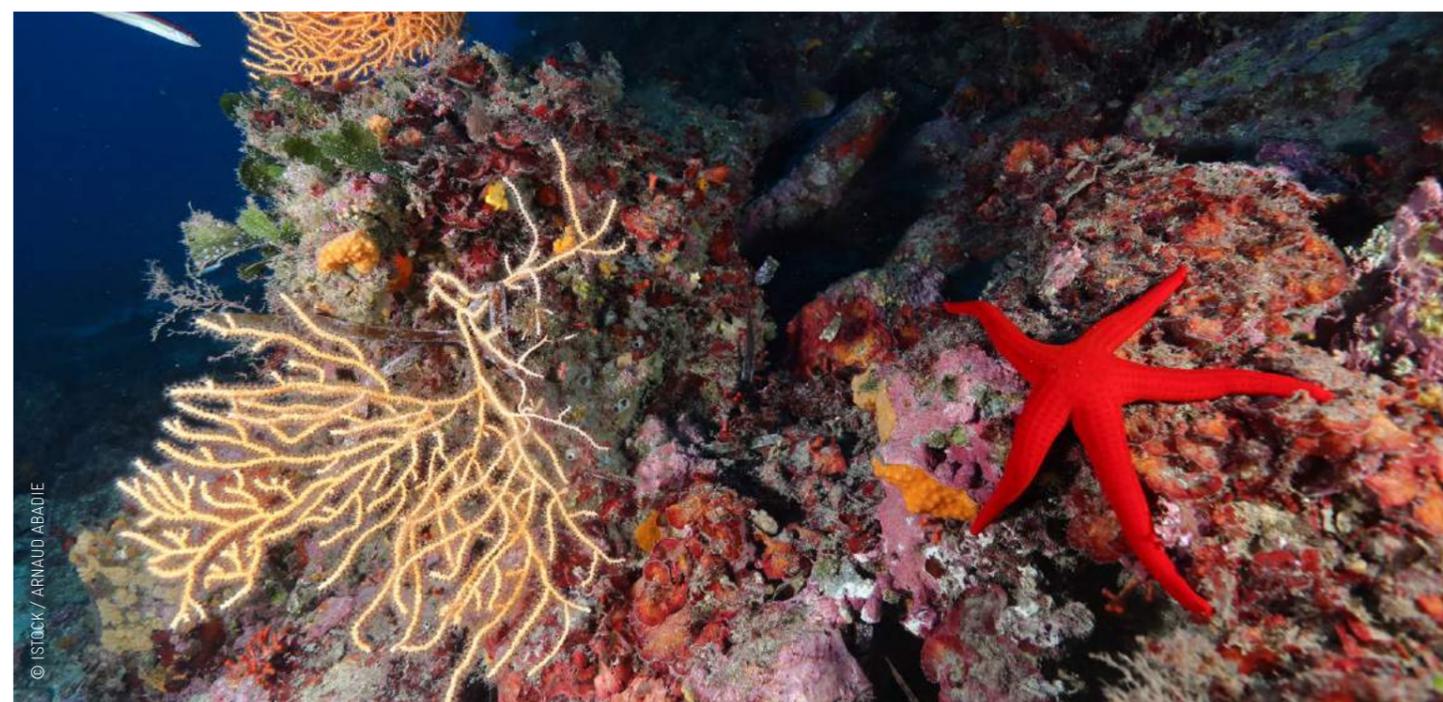
Dans cette démarche, et au vu du besoin d'ouverture des données publiques, différents organismes et territoires ont à travailler avec les différentes instances de l'information géographique à la constitution d'espace dédiés au stockage, à la diffusion et à la valorisation des données des différents organismes.

La mer et l'environnement font bien évidemment partie de cette dynamique. Les collectivités régionales notamment, mais aussi les opérateurs de l'État (OFB, Ifremer, AERMC, SHOM), les experts et les universités se sont appropriés depuis longtemps cet impératif de mise à disposition de tous des données : les impératifs de rapportage des directives-cadre sur l'eau et Stratégie pour le milieu marin ont impulsé ces initiatives, qui demandent aujourd'hui d'être rassemblées, mises en valeur, modélisées auprès de tous les usagers du littoral.



Milieu marin France : le service public d'information sur le milieu marin
<https://www.milieumarin-france.fr/>

L'application Donia :
<https://donia.fr/>



Le Système d'information pour le milieu marin (SIMM) a vocation à rassembler ces données sur une seule et même plate-forme qui devient un réel service public.

Le SIMM

Le système d'information sur le milieu marin (SIMM) a pour objectif de faciliter le partage et la diffusion des données sur le milieu marin. Pour cela, il s'appuie sur les banques de données et les systèmes d'information déjà organisés sur ce domaine, et en crée de nouveaux. Le SIMM fédère les acteurs des données publiques sur le milieu marin (services de l'Etat, établissements publics, etc.).

Le SIMM s'inscrit dans le système d'information de l'Etat. Il est l'un des trois systèmes fédérateurs au niveau national (avec le système d'information sur l'eau et celui sur la biodiversité).

Il sert à la prise en compte des grands enjeux écologiques du développement durable sur le milieu marin, notamment le changement climatique, la perte accélérée de biodiversité, la raréfaction des ressources, la multiplication des risques sanitaires, alimentaires et naturels, la régulation des usages et de leurs impacts sur les milieux marins.

Le SIMM repose sur les systèmes de données publiques qui rassemblent des données relatives au milieu marin dans les espaces maritimes français. Ces informations, centralisées au sein du système, doivent permettre de :

- caractériser les activités/ usages en mer, et sur le littoral,
- identifier les pressions engendrées par ces activités sur le milieu marin et littoral,
- évaluer les impacts sur le milieu marin et littoral,
- décrire et caractériser l'état des écosystèmes marins et littoraux,
- connaître les « réponses » des pouvoirs publics, c'est-à-dire les actions mises en

place dans le cadre des politiques publiques visant soit à limiter les pressions soit à réduire les impacts, dans les deux cas pour améliorer in fine l'état des milieux marins et littoraux.

Ainsi, le SIMM a un rôle essentiel pour rendre compte à l'Union Européenne de la mise en œuvre de plusieurs politiques publiques, comme la Directive Cadre « Stratégie pour le Milieu Marin » (DCSMM) et la Directive Cadre « Planification de l'Espace Maritime » (DCPEM).

Dans le cadre du SIMM, le service public d'information « MilieuMarinFrance » a pour objectif d'offrir un point d'accès centralisé à des informations fiables, tenues à jour et facilement compréhensibles, relatives au milieu marin.

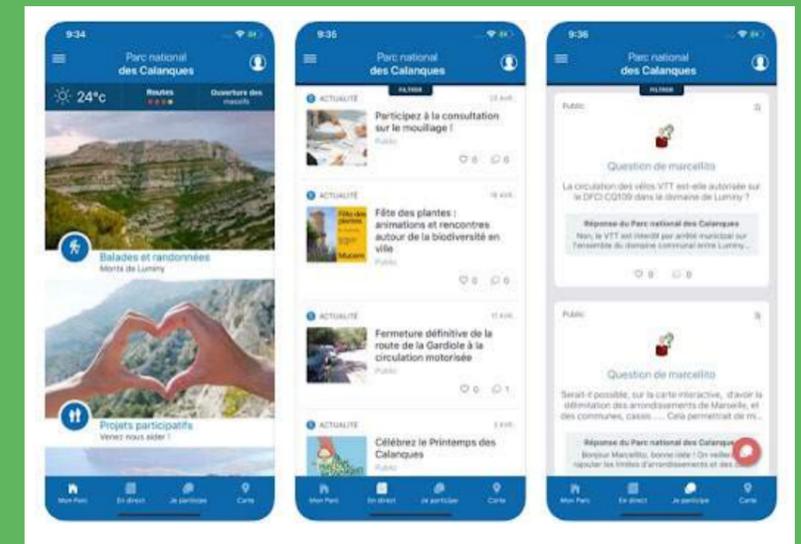


DES APPLICATIONS PRÉCURSEURES EN MÉDITERRANÉE :

L'APPLICATION « MES CALANQUES »

Cette application née en 2017 fait suite à un appel à idée lancé par l'ADEME et le Ministère de l'Économie. Cette application mobile et citoyenne met à disposition des visiteurs du Parc National des Calanques, néophytes ou habitués, des informations pratiques pour réussir leurs sorties dans les Calanques. L'intérêt de l'application est de restituer une multitude d'informations pratiques de manière géolocalisée et en temps réel.

Le caractère citoyen de l'application constitue la véritable originalité et le cœur de l'application. Grâce à des fonctionnalités de participation, les utilisateurs de Mes Calanques peuvent partager leurs observations, questionner le Parc national et la communauté des utilisateurs, proposer des idées et des actions, partager leurs coups de cœur. Les utilisateurs peuvent également faire remonter aux équipes du Parc national tout dysfonctionnement repéré sur le territoire, une fonctionnalité particulièrement adaptée aux habitués du Parc national, qu'ils soient habitants, riverains ou usagers réguliers. Entre autres services pratiques, les



utilisateurs pourront connaître à tout moment les conditions d'accès au massif en période de risque incendie et savoir si les routes d'accès aux Calanques sont ouvertes ou fermées via des cartes mises à jour quotidiennement.

Concernant des usages plus spécifiques, comme les sports et activités de loisir de pleine nature (escalade, randonnée, plongée, pêche de loisir, chasse, kayak, plaisance, VTT), les pratiquants auront accès à des cartes en ligne leur indiquant précisément sous quelles conditions ils peuvent exercer leurs activités dans les différents secteurs du Parc national. Un système d'alertes permettra au Parc national de pousser des

informations de première importance via des notifications, par exemple en cas d'épisodes dangereux liés aux conditions climatiques ou de pollution accidentelle.

Enfin, pour toute navigation de plaisance, il est possible de géolocaliser son bateau en temps réel et de consulter toutes les réglementations des différentes zones protégées du parc.

A ce jour, l'application a été téléchargée par 18 000 utilisateurs et 400 remontées citoyennes ont été déposées. Elle est par ailleurs très bien notée sur les stores.

DONIA

L'application DONIA, financée par l'AERMC et portée par Andromède Océanologie, permet aux plaisanciers, plongeurs, pêcheurs et à tous les amoureux de la mer, d'échanger des informations tout en contribuant à protéger les écosystèmes marins sensibles, dans le respect de la loi. Elle offre un rendu cartographique enrichi en intégrant la nature des fonds, la bathymétrie, la réglementation en mer, les données satellites, et

de nombreux points d'intérêt (sites de plongée, ports, photos sous-marines, spots partagés par la communauté).

Elle œuvre et sensibilise à la préservation de l'environnement en fournissant des cartes de la nature des fonds extrêmement précises qui permettent d'ancrer en dehors des écosystèmes fragiles comme les herbiers sous-marins ou les récifs coralligènes, dans le respect de la

loi. Elle propose aussi le partage des informations sur les dangers aperçus en mer (obstacles, accidents, méduses, alerte SOS, etc.).

La version Premium donne accès aux cartes marines du SHOM et à des cartes bathymétriques haute définition sur des spots rocheux profonds, mais aussi les données AIS provenant du réseau AISHub.



LE RETOUR D'EXPÉRIENCE DE LA PREMIÈRE ANNÉE DE NAV&CO

76-21
UTILISATEURS
depuis sa sortie

-63 %

des utilisateurs
souhaiteraient plus
d'informations

**SUR LES FONDS
MARINS**

-46 %

des utilisateurs
souhaiteraient plus
d'informations

**SUR LES ANIMAUX
MARINS
ET LES OISEAUX**

-40 %

des utilisateurs souhaiteraient
plus d'informations

**SUR LES BONNES
PRATIQUES**



INITIATIVES INNOVANTES

Accompagner la navigation : le projet Nav&Co

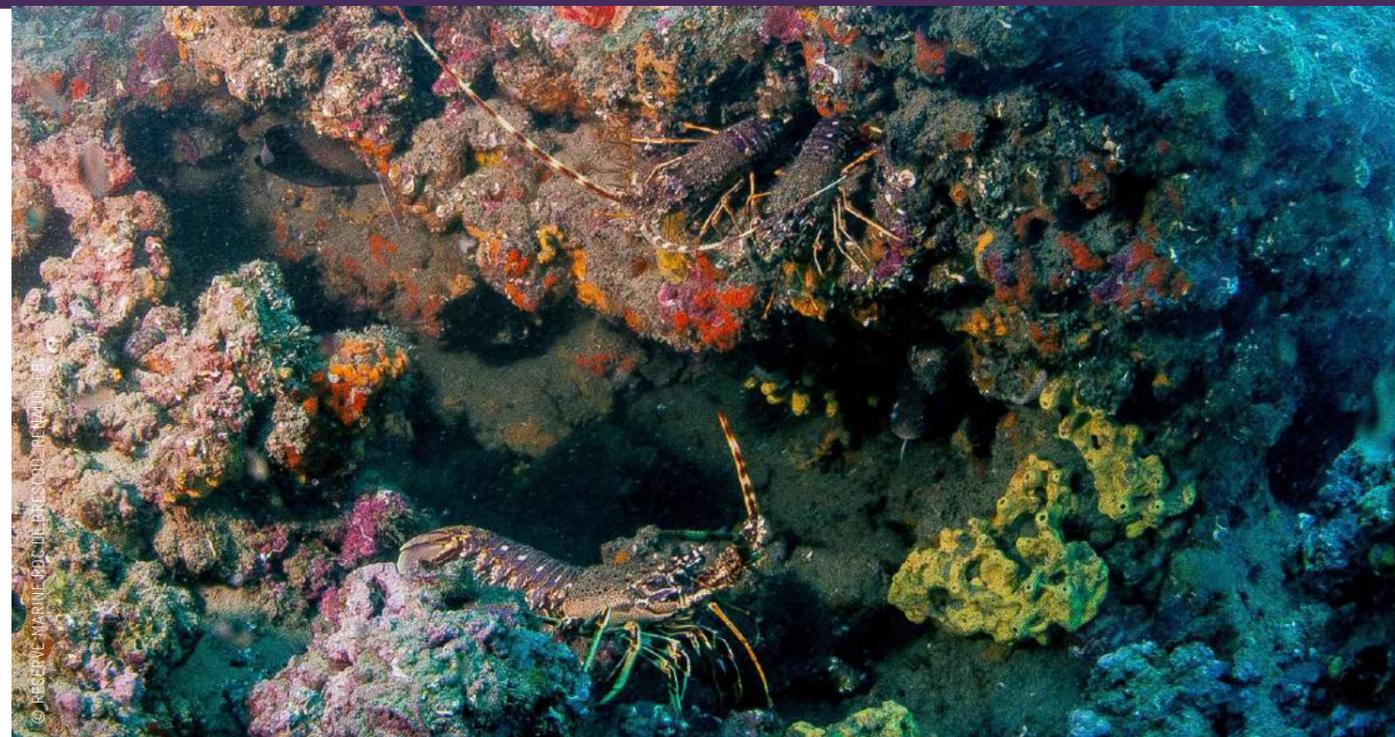
L'application Nav&Co a été développée dans le cadre du Life Marha pour sensibiliser les plaisanciers à l'environnement marin en leur donnant accès à des connaissances et des bonnes pratiques. Développée conjointement avec le Service Hydrographique et Océanographique de la Marine française (SHOM) et l'Office français de la biodiversité (OFB), elle permettra aux plaisanciers de bénéficier d'une carte interactive.

Elle informe le navigateur de son entrée dans une aire marine protégée ainsi que des zones soumises à une réglementation environnementale particulière. De retour au port, un carnet de navigation permet d'enregistrer son parcours pour le partager ou le conserver pour une prochaine fois.

Elle sera disponible gratuitement sur Android juin 2020 pour deux années de test sur la Bretagne. Le nombre de téléchargement est un des critères de réussite qui permettra ensuite d'étendre cette première expérimentation au-delà de la Bretagne.

Faire connaître la réglementation à la pêche professionnelle et récréative : le balisage virtuel du cantonnement d'Agde

En 2019, la ville d'Agde a fait le choix de la mise en place la réserve marine du Roc de Brescou au sein de l'Aire marine protégée de la côte agathoise (Agde, Hérault). À cette occasion, une demande de balisage physique a été instruite et refusé par les services instructeurs, du fait de présenter un danger pour la navigation.



DONIA EN MÉDITERRANÉE

15 000
UTILISATEURS

3,26 ha
D'HERBIERS
DE POSIDONIE
préservés des impacts
de l'ancrage

Afin de répondre au mieux à cette problématique, et s'adapter au grand public, la ville d'Agde a décidé de mettre en place une application informatique pour la réserve marine du Roc de Brescou, permettant de se géolocaliser sur l'eau et présenter les éléments relatifs à la réglementation et aux informations générales en vigueur dans la zone de navigation.

Celle-ci devrait permettre aux usagers d'appréhender leurs nouveaux espaces maritimes depuis la création de la réserve marine. Cette application vise donc surtout à du positionnement cartographique dynamique des futurs utilisateurs pour se géolocaliser par rapport à la réserve mais aussi par rapports aux autres secteurs réglementés (ZMEL, 300m, etc.). Le gestionnaire envisage une arborescence qui au delà de la cartographie apportera du contenu à l'utilisateur : réglementation, biodiversité, habitats, météo, actualités, veille éco, etc. Cette application devrait être mise à disposition du public pour l'été 2020.

Elle informe le navigateur de son entrée dans une aire marine protégée ainsi que des zones soumises à une réglementation environnementale particulière. De retour au port, un carnet de navigation permet d'enregistrer son parcours pour le partager ou le conserver pour une prochaine fois.

Elle sera disponible gratuitement sur Android juin 2020 pour deux années de test sur la Bretagne. Le nombre de téléchargement est un des critères de réussite qui permettra ensuite d'étendre cette première expérimentation au-delà de la Bretagne.

AT-03

Développer une application intégratrice de la réglementation et des informations liés aux espaces, à destination de la navigation de plaisance

Façade concernée	MEMN	X	NAMO	X	SA	X	MED	X		
Descripteur du BEE	1-OM 7	1-PC 8	1-MT 9	1-HB 10	1-HP 11	2	3	4	5	6
Thématiques Socio-économiques	EMR	TEE	RLI	PTM	OPT	PM	AQU	GME	INN	SPO
Zones de la carte des vocations MED	Toutes zones									

Contexte et objet de l'action, en lien avec les résultats de l'analyse de la suffisance

Pour un usager de la mer, les informations sont foisonnantes. Elles peuvent être réglementaires (pêche professionnelle, pêche de loisirs, navigation, sécurité maritime..), toucher à la particularité et aux enjeux de la zone (aires marines protégées, ASPIM, parcs, sanctuaire Pelagos, etc.), et toutes ne figurent pas sur une carte marine. Toutes ne sont pas non plus accessibles aisément pour un usager. L'objectif de cette action est de rendre accessible de manière simple, simultanée et géoréférencée, l'ensemble de la réglementation et des informations liées aux espaces à destination des usagers de la mer, de manière également à orienter leur pratique vers plus de respect du milieu marin.

Description des sous-actions

Sous-action 1

Libellé	Réaliser un état des lieux des démarches développées dans les autres territoires et des données utiles à mettre à disposition des usagers
Descriptif synthétique	Cette action consiste à dresser un bilan de l'expérimentation d'application mobile en cours sur les habitats marins en Bretagne dans le cadre du projet life MARHA et de l'application Donia développée pour les Posidonies en Méditerranée. Dans la mesure du possible des exemples d'application développées à l'étranger seront également étudiées. Ce bilan s'attachera à présenter les résultats opérationnels et les de coûts de fonctionnement de ces applications.

Sous-action 2

Libellé	Le cas échéant mise en place d'applications mobiles nationales (ou par territoire)
Descriptif synthétique (1000 caractères max)	En fonction du bilan tiré des premières expériences, mise en œuvre de(s) l'application(s) à l'échelle qui sera jugée la plus adaptée. Cette phase se fera en lien avec les partenaires disposant des données marines essentielles (en particulier le SHOM et les services de contrôle pour les données réglementaires) ainsi qu'avec les gestionnaires d'AMP

	Sous-action 1	Sous-action 2	Sous-action 3	Sous-action 4
Date de début prévisionnel de la sous-action	2020	2022		
Date de fin prévisionnelle de la sous-action	2022	2026		

Pilote(s)	OFB DIRM	DIRM OFB (sous réserve ETP)		
Partenaire(s) associé(s) (techniques et financiers)	AERMC OFB CNSP CACEM SHOM DDTM DREAL FFPP Unions portuaires ENSVSN	AERMC OFB CNSP CACEM SHOM DDTM DREAL FFPP Unions portuaires ENSVSN		
Financements potentiels		OFB LIFE Marha LIFE Espèces		
Action au titre de la DCSMM	OUI			
Incidences économiques et sociales	Ces actions de porté à connaissance et de sensibilisation n'ont pas d'incidences socio-économiques mais pourront rendre plus vertueuses les pratiques des activités de plaisance. Des expérimentations ont d'ailleurs déjà été mises en place par des associations d'usagers.			
Efficacité environnementale et faisabilité	Efficacité environnementale incertaine.			
Coût prévisionnel	Environ 35 000 €/façade dont : - Fonctionnement : 0,5 ETP pour réaliser un état des lieux, la communication et pour conseiller les gestionnaires des ports; - Investissement : 5 000 € pour le déploiement d'une application mobile pour les gestionnaires d'AMP.			